

LE RÉVEIL

ÉDUCATION PUBLIQUE, — RÉFORMES.

ARTHUR BUIES, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR.

Vol. I.

QUÉBEC, SAMEDI, 27 MAI, 1876.

No. 1.

PROSPECTUS.

Nous avons entrepris la publication d'un nouveau journal parce qu'elle nous paraît nécessaire à l'expression de certains progrès, de certains développements de l'esprit auxquels ne répondent pas les organes actuels de la presse canadienne-française. La plupart de ces organes en effet sont muets sur beaucoup de grands événements modernes d'une importance majeure, ou, lorsqu'ils les signalent, ne le font guère qu'au moyen d'extraits puisés à une source à peu près uniforme dans les journaux étrangers, de sorte qu'aucune critique, aucun examen sérieux de ces événements ne sont offerts au lecteur. En outre, l'assujettissement de chacun de ces organes à une politique étroite, pleine de préjugés et de duperies, bornée le plus souvent à des agressions réciproques qui n'ont aucun intérêt et n'apportent aucune instruction à leurs lecteurs, les condamne à exclure toute appréciation indépendante des affaires publiques, quand il ne les force pas à les ignorer complètement. C'est ainsi que des questions vitales pour notre province ne sont même jamais abordées, qu'on abandonne imprudemment et aveuglément le soin des plus graves intérêts sociaux, et qu'on laisse une indolente routine faire l'œuvre de ce qui devrait être celle du patriotisme et de l'activité intellectuelle. Les choses sous ce rapport en sont arrivées à ce point que tous les hommes éclairés, tous ceux qui étudient et qui pensent, sont obligés d'aller chercher dans les publications étrangères un aliment qui suffise à leur besoin de connaître et au degré de culture de leur esprit.

Nous voulons essayer de fonder avec notre journal une tribune libre où une bien plus grande latitude soit donnée aux opinions qui pourront prendre dès lors des allures plus franches et plus résolues; nous voulons essayer de sortir de la sphère étroite d'une littérature de convention, et d'idées

exprimées sans critique, lorsqu'il s'agit de publications purement littéraires, en même temps que nous voulons secouer tout servage politique qui ne conduit qu'à des concessions souvent honteuses et à la renonciation des plus légitimes droits de la pensée.

Notre journal suivra une ligne de conduite inflexible, que nous pouvons résumer en quelques mots: Exclusion absolue de tout ce qui touche aux matières religieuses; maintien énergique des droits civils et de la liberté des opinions; lutte faite aux abus, de quelque nature qu'ils soient et de quelque source qu'ils proviennent; indépendance complète de tout parti politique, et réforme vigoureusement poursuivie dans tout ordre de choses où elle est nécessaire.

Ce programme est assez complet pour éveiller l'activité intellectuelle depuis longtemps assoupie ou désespérée de se faire jour; nous tâcherons de le suivre avec la même précision et la même fermeté que nous l'énonçons, et pour cela nous faisons appel à tous les hommes éclairés pour leur demander leur co-opération ou leur collaboration; leur nombre est beaucoup plus grand qu'on ne pense; seulement, ils sont isolés et ils ne songent pas à se compter. Notre journal sera pour eux un instrument de ralliement, et quand ils verront leur force, ils comprendront de suite quelle est leur importance et le rôle qu'ils peuvent jouer.

QUÉBEC, 27 MAI 1876.

Nous sommes embarrassé dès notre premier numéro. Comment allons-nous nous y prendre pour ne pas parler religion, pour être fidèle à l'un des articles de notre programme? Cela est aussi difficile qu'au rédacteur du *Nouveau-Monde* de passer par le trou d'une aiguille. Et encore, le *Nouveau-Monde* peut faire des miracles, mais nous, nous ne le pouvons pas. Le *Courrier du Canada* nous a mis en garde, il y a déjà plusieurs semaines, contre l'impossibilité d'aborder quoi

que ce soit sans y mêler la religion ; notre revue financière, notre examen indépendant des choses politiques, municipales et autres, se trouvent à l'avance marqués d'hérésie. Le *Canadien*, de son côté, le déclare aussi péremptoirement, lorsqu'il affirme que le libéralisme politique est aussi bien condamné que le libéralisme catholique. Ces deux choses, que bon nombre de journaux de notre pays s'évertuent à distinguer, n'en font plus qu'une. O'Connell doit être alors à peu près quelque chose comme l'antéchrist, et ce qui nous a valu, à nous, canadiens-français, après une lutte d'un demi-siècle, de jouir de droits égaux avec nos compatriotes d'origine britannique, de posséder les libertés constitutionnelles qui nous rendraient un des plus heureux peuples du monde, si nous savions mieux les exercer, n'est plus désormais qu'une hérésie damnable. Cette marche générale, souvent interrompue, mais toujours reprise, des peuples civilisés vers la liberté politique et sociale, est un crime de lèse-religion. L'homme, né libre et pensant, offense la divinité en se croyant des droits, et, s'il les revendique, le rédacteur du *Canadien*, qui serait aujourd'hui esclave physiquement autant qu'il l'est intellectuellement, dont les pères étaient attachés à la glèbe, et qui ont combattu si longtemps pour qu'il eût un jour jusqu'à la liberté d'être impunément absurde, liberté dont il abuse, le rédacteur du *Canadien* vient déclarer aujourd'hui que cette longue lutte n'a été qu'une forme de l'impiété, et que, s'il respire librement, il le doit à une inspiration de l'enfer. Que seriez-vous, s'il vous plaît ; que seriez-vous, dites-nous le, sans le libéralisme ? Il vous serait défendu de lire, entendez-vous ? Et nous serions, nous, quoi ! grands dieux ! nous serions privés de vous lire..... Voyez où en serait notre pays.

C'est grâce au libéralisme seul que vous existez, et vous voulez frapper votre mère ! Qu'est-ce que c'est que l'opposition sous toutes ses formes, si ce n'est la revendication patiente, infatigable, inflexible, contre l'usurpation ? si ce n'est la résistance que le droit fait à l'abus ? Vous qui devez d'être un citoyen libre à cette résistance séculaire de la conscience humaine contre l'arbitraire et l'absolutisme, vous venez la flétrir aujourd'hui de mots infâmes, et vous verriez avec joie votre pays asservi, si l'un de vos articles pouvait nous faire reculer de cinquante ans.

Nous ne ferons pas au *Canadien* l'injure de le croire de bonne foi ; ce serait lui dire d'une façon désagréable qu'il est absolument idiot. C'est bien assez qu'il soit tout ce que l'on veut sans cela. Avec tous ses vices, il a de quoi l'exempter surabondamment d'un pareil oubli de la nature.

En ce qui regarde le *Courrier du Canada*, c'est une nécessité pour lui d'être convaincu ; la tradition l'exige de rédacteur en rédacteur ; mais il l'est décidément trop, ce qui nous enlève le courage de lui répondre. On ne peut que s'incliner devant cette stupidité inaltérable qui se joue de toute analyse. Le jour où l'infirmité deviendra une vertu, le *Courrier du Canada* sera le roi des journaux.

Nous voudrions discuter longuement avec le *Franco-Parleur*, parce que ça en vaut la peine, son rédacteur principal, quoique non désigné, Luigi, le Luigi, étant le dernier des Pères de l'Église ; mais une pareille audace attirerait sur nous toutes les foudres et nous ne serions pas suffisamment protégé, même par le *Canadien* qui prétend que c'est lui qui est le dernier des Pères de l'Église. De nos jours, il est

si difficile d'aborder une discussion quelconque sans mettre aux prises tous les organes religieux, que nous reculons devant une pareille responsabilité. Le *Nouveau-Monde*, le *Canadien*, le *Franco-Parleur* et le *Courrier du Canada* n'ont pas besoin de nous pour s'entredéchirer ; il suffit que l'un d'eux se dise plus catholique que les autres pour que de suite les anathèmes pleuvent sur lui : "Il n'entend rien à la doctrine, il fausse les principes fondamentaux, il côtoie l'hérésie....." Après cela, qu'on nous appelle libre-penseur, c'est tout simple ; un libre-penseur au Canada est un homme qui n'en est pas encore arrivé au degré d'imbécillité voulu pour faire sa pâture quotidienne ou semi-quotidienne de l'un de ces quatre organes.

Nous allions oublier le *Journal des Trois-Rivières* ; mais comme il a déjà excommunié, ou à peu près, le *Courrier du Canada*, nous attendons de savoir au juste à quelle profondeur de l'enfer il nous destine pour que nous implorions sa pitié.

Dès avant notre apparition, dès que notre prospectus se fût timidement annoncé, sous une forme *vaporeuse, creuse et vague*, comme dit le *Franco-Parleur*, nous étions violemment assailli par les défenseurs brevetés de la foi qui se sont trouvés, on ne sait grâce à quoi, dans un moment de trêve entre eux ; et, comme leur religion particulière ne leur permet pas de vivre une minute sans damner quelqu'un, ils se sont précipités sur le *REVEIL* qui leur est apparu comme Belzébuth venant subitement démolir toutes les églises. Cela valait la peine qu'on se coalisât. Nous avons annoncé dans notre prospectus que tout ce qui touche aux matières religieuses serait sévèrement exclu de nos colonnes ; or, les organes, cités plus haut, qui n'admettent pas de religion en dehors d'eux-mêmes, se sont trouvé blessés dans leur amour-propre, et n'ont pu supporter qu'une nouvelle publication vît le jour sans s'occuper d'eux, et de suite a jailli un torrent de raisonnements dont un seul suffirait à exorciser le possédé le plus obstiné. Écoutons par exemple le *Courrier du Canada* : "Du moment qu'on exclut la religion, dit-il, on lui déclare la guerre. Tout ce que dira M. Buies sera le fruit d'une intelligence dévoyée, sans but et sans fin autre que la matière périssable. Il sera obligé de défendre l'idée religieuse ou de l'attaquer ; il n'y a pas de milieu pour l'être intelligent et pensant : Dieu ou le mal. L'être qui ne s'occupe pas de Dieu est contre lui....." Tout cela, lecteurs, parce que, nous sachant absolument incompetent en fait de matières religieuses, nous avons voulu fonder un journal qui ne traitât que des affaires d'ici-bas, laissant celles d'en haut au *Courrier* qui en a la direction suprême et qui contrôle les cieux du fond de son cabinet de rédaction. Autre chose est de s'occuper de Dieu, et autre chose est de casser constamment les oreilles de ses lecteurs de ce nom invoqué à tout propos, dans les circonstances les plus ordinaires, pour les objets les plus futiles et les fins les plus personnelles. Dieu pourrait à la rigueur se passer de cet excès d'attention ; il aime peut-être à voir les hommes auxquels il a donné l'empire de la nature, s'en rendre les maîtres par le travail et l'exercice de leur intelligence, quittes à lui en faire hommage ensuite, sans être assujettis à lire ligne par ligne le *Courrier du Canada* qui ne s'occupe tant de Dieu que pour nous faire croire que Dieu ne s'occupe que de lui. Quand il y a déjà cinq organes accrédités

par eux-mêmes auprès de la puissance divine, dans un pays aussi profondément religieux que le nôtre, il nous paraît inutile d'en fonder un sixième, et, dans notre modestie coupable, nous avons voulu nous borner uniquement aux choses temporelles, ne soupçonnant pas que pour avoir si peu de prétentions, nous fussions mis à la torture. Le *Franc-Parleur*, quant à lui, plus positif et plus expéditif, vrai rejeton de Torquemada en ligne directe, s'est vite lassé de faire des raisonnements; il est allé droit au but et a voulu nous supprimer de haute main, avant même que nous eussions paru. "Il est malheureux, dit-il à propos du *REVEIL*, que les autorités n'aient pas encore jugé à propos de nommer des inspecteurs pour ces aliments mortels que nous sert la littérature de notre époque....." C'est la censure, c'est l'inquisition réclamées en l'an de grâce 1876 dans un pays libre. Hâtons-nous de dire que le *Franc-Parleur* est conséquent. Quand on possède seul la vérité, qu'on a seul charge d'en instruire les hommes, quand cela est bien établi, incontestable, évident, on a le droit et le devoir d'être impitoyable.

Que deviendrait notre pays s'il était livré à de pareils énergumènes, à de pareils insensés? s'il était possible de biffer l'histoire, de détruire du coup toutes les conquêtes faites par la liberté, par le progrès de l'esprit, ce progrès si douloureux, si combattu, qu'aujourd'hui encore on conteste dans le Canada les principes les mieux établis dans tous les pays civilisés, les notions acquises à force de démonstrations, et la plus légitime de toutes les victoires sociales, le plus sacré des triomphes, l'idée de tolérance, à laquelle le monde moderne doit la cessation des luttes fratricides entre les chrétiens et la fin des supplices religieux?

Pour refouler ce courant qui, si rien ne le contrariait, si sa course était aussi libre que son effort est violent, entraînerait bientôt avec lui tout, tout ce que nous avons le plus à cœur de conserver, les institutions, les lois, la véritable religion, et ces garanties politiques, et ces libertés civiles qui, chez toutes les nations, de l'Europe, et jusque dans les plus petits états de l'Amérique, sont devenues le fondement même de l'ordre politique et social, ce n'est pas trop de l'effort réuni de tous les caractères indépendants, de tous les esprits restés libres et qui ont gardé le souvenir des temps de virilité où le peuple canadien était conduit par des hommes et combattait pour des droits, où le husting, cette tribune du citoyen, était libre, où la conscience, sanctuaire inviolable et inviolé, n'était pas à tout propos traînée sur la claie, tourmentée, outragée comme de nos jours où, dans le débordement de la persécution morale, la responsabilité des actes publics devient chose indifférente, tout-à-fait secondaire, bien inférieure à la responsabilité devant le peuple pour les moindres actes de la vie privée, pour les opinions et les idées les plus intimes.

Nous demandons la liberté, la liberté absolue des opinions. C'est par elle seule, non-seulement que les hommes s'éclairent, mais qu'ils se corrigent, que l'erreur est victorieusement combattue, parce qu'elle l'est par le raisonnement, par l'éclat de la vérité démontrée, par la réfutation, arme souveraine et décisive. Seulement, il faut le courage d'avoir raison. Depuis des années, l'accusation d'irréligion, sans cesse suspendue au dessus de toutes les têtes, a ébranlé les plus fermes courages ou les a détournés avec dégoût des choses publiques. De là un abaissement, un retrécissement général

des caractères; on voit cette anomalie monstrueuse: le droit de tout dire et l'impuissance de rien dire. Quand on a risqué l'expression la plus timorée d'une opinion, on est effrayé de son audace, et l'on ne sait plus en quels termes la défendre, dès qu'elle est attaquée, ce qui arrive immédiatement, parce que les cinq à six journaux, dont la religion ne peut évidemment pas se passer au Canada, n'admettent pas qu'on puisse avoir une opinion indépendante sur quoi que ce soit. Et de suite s'établit un esclavage moral, le plus honteux de tous les esclavages, parce qu'il est volontaire, parce qu'il est accepté au lieu d'être subi, parce qu'on se le laisse imposer quand la moindre résistance, la plus juste, et la plus légitime des résistances, suffirait à le secouer loin de soi, et à remettre à leur place les misérables barbouilleurs qui, incapables d'avoir une idée, de penser un seul jour, sur trois cent soixante et cinq, se déclarent les organes mêmes de la divinité, ce qui exempté de tout raisonnement, ce qui tranche toutes les questions, et donne une apparence d'autorité et de prestige à la plus désolante stupidité.

Depuis de longues années déjà, la presse canadienne, au lieu d'accomplir une mission, de poursuivre un objet d'utilité et d'enseignement publics, est devenue une école de dénonciation mutuelle, et d'une dénonciation injurieuse, grossière, calomnieuse, sans scrupule comme sans forme. Dans un pays où les institutions anglaises sont gâtées par l'inintelligence que l'on a de leur nature et de leur objet, et presque nullifiées par l'ignorance de leur emploi, par le manque absolu d'initiation antérieure, dans un pays où tout est à réformer et à former, où l'éducation publique n'existe qu'à quelques rares degrés, et où l'abus existe à tous les degrés imaginables, ce qui est sans cesse oublié, ce qui échappe à tous nos journaux, presque sans exception, ce sont précisément les questions, les seules questions véritables dont l'examen est devenu impérieux, et qui tourmentent en songeant à l'avenir les esprits attentifs. Et comment l'abus n'existerait-il pas en toutes choses? Il est la conséquence inévitable du manque de lumières, de la complicité d'une presse ignorante et avilie, de l'impossibilité d'arriver jusqu'aux masses entretenues dans des ténèbres profondes, et que préserve de tout rayon de soleil l'opaque atmosphère de mensonges qui l'enveloppe.

En effet, tout est dénaturé, défiguré, dans ce que l'on présente chaque jour au public canadien, et ce n'est pas seulement une nourriture épaisse et indigeste que reçoit le lecteur, mais encore une nourriture malsaine et frelatée. L'éducation politique et sociale n'est qu'une hideuse falsification de ce qui se passe, et c'est à cette école d'hypocrisie calculée, de fourberie systématique, que se forme toute une génération! Aussi tous les moyens, quels qu'ils soient, sont devenus bons; la vérité seule est indigne de paraître. Il faut un effort énorme pour soulever cet épais fardeau qui pèse sur tous les cœurs. Cet effort, nous voulons le tenter, non seulement pour relever, s'il est possible, le niveau de la presse canadienne, mais encore pour répondre à un besoin impatientement exprimé déjà par bon nombre d'esprits éclairés, et pour offrir aux opinions respectables, mais indépendantes, un organe accrédité, un moyen de se faire jour.

La tâche sera difficile; elle sera semée dès le début d'obstacles entassés avec fureur; elle avancera au milieu des calomnies, des provocations; de toutes les invectives, des

appels incessants aux préjugés, de tous les genres de souillures dont à l'envi l'on essaiera de couvrir nos actes et de ternir nos idées, mais nous marcherons toujours, insouciant de l'endroit où nous posons le pied et de la quantité de fange qui s'y trouve, mais le regard incessamment tourné vers le but, et le front assez haut pour que les ennemis de la liberté morale n'y puissent jamais atteindre.

DE LA MENDICITÉ.

Plus nous nous enfonçons dans la crise financière, plus il y a de mendiants. Cela n'est certainement pas un remède ; on nous dira que c'est un résultat même de la situation. Pas du tout. La mendicité existe au Canada comme un droit, comme une institution, comme une fonction établie, en dehors de toutes les circonstances. Le mendiant canadien appartient à une classe sociale qui a ses usages et ses règles reconnues. L'une de ces règles, consacrée par tout ce que la tradition a de plus cher, consiste à harceler tout particulièrement à un jour fixe, les citoyens inoffensifs. Ce jour, c'est le lundi. Il ne s'en suit pas que les autres jours, la mendicité se tienne à l'écart, tout au contraire ; mais le lundi est son jour de droit, le jour qui lui appartient, son jour d'affaires, celui où elle prélève son impôt sur toutes les têtes. Ce jour là, tout citoyen est tenu de nourrir cette lèpre honteuse qui envahit chaque demeure et s'attaque à tous les passants. On l'a bannie des autres pays ; raison de plus pour qu'elle s'étale davantage au Canada. On l'encourage de toutes les manières ; la paresse, l'ivrognerie, l'imprévoyance sont des recommandations. L'hiver dernier, cet hiver qui vient de finir, (est-il bien vrai qu'il soit fini ?) le lieutenant-gouverneur souscrivait douze cents piastres, et le maire de Québec cinq cents piastres au profit des pauvres ; la misère était intense, effroyable, c'était bien. Bien des foyers étaient sans feu, il fallait leur en donner ; nous l'approuvons de tout cœur ; mais il y avait dans la ville les trois quarts des rues impraticables, on y marchait à tâtons, on avait de chaque côté de soi presque des précipices, on ne voyait pas d'un trottoir à l'autre de la même rue ; une neige de quinze à vingt pieds de hauteur s'interposait devant le regard, eh bien ! a-t-on songé, au lieu de donner des secours, à droite et à gauche, peut-être sans aucun discernement, a-t-on songé à procurer plutôt de l'emploi, à faire débarrasser les rues, à rendre, grâce à des centaines d'hommes inoccupés, la circulation au moins possible ? Non, pas le moins du monde. Ce n'est pas la charité que nous blâmons ; la charité est une vertu, mais à la condition qu'elle ne soit pas aveugle, qu'elle soit éclairée, qu'elle soit un instrument de bien, et non un encouragement à l'oisiveté.

Dix-sept cents piastres employées à acheter des pelles, des pioches et à attaquer les montagnes de neige qui jusqu'au douze mai, se dressaient encore sous nos yeux stupéfaits en défiant le soleil ! Ces choses-là échappent aux meilleures intelligences, parce que nous vivons dans une ville où l'esprit public, faisant complètement défaut, nous n'avons pas l'habitude de songer à la chose publique. Et pendant ce temps, la lèpre, la hideuse lèpre de la mendicité se propage ; une

moitié de Québec est rançonnée par l'autre moitié ; il en est ainsi à Montréal, il en est ainsi dans tous les grands centres. La mendicité devient un métier courant, c'est une profession qui prend place et qui étend de plus en plus sa sphère d'opérations. Celui qui, l'an dernier, eût rougi de tendre la main, cette année a déjà acquis tout l'art mimique nécessaire à l'attendrissement des bonnes âmes ; les phrases sacramentelles sont débitées avec aplomb et les bénédictions, pour deux sous, pleuvent sur les têtes. Une société qui se laisse ronger par une pareille plaie est une société qui a besoin de se faire pardonner bien des choses. En Angleterre, où le paupérisme et le prolétariat sont plus affreux peut-être que dans tout autre pays, où, malgré le prodigieux développement des industries et des manufactures, il reste toujours une classe nombreuse d'hommes et de femmes sans emploi, à cause de la surabondance de la population, on a imaginé des remèdes souverains pour combattre la mendicité, ou du moins pour l'empêcher de s'étaler en plein jour. Il y a les *alms houses*, et surtout les *industry houses* où quiconque, dans le dénuement, peut trouver une petite occupation qui suffise au moins à le nourrir chaque jour ; mais dans un pays jeune, qui peut contenir encore des millions d'âmes, la mendicité est un non-sens, elle est un vice qui provient de l'éducation sociale, d'une négligence coupable et de mœurs qu'il faut réformer.

On n'empêchera jamais qu'il y ait des pauvres partout, et des pauvres réduits à la plus extrême misère, de même qu'on ne peut empêcher qu'il ait y des maladies, mais les maladies sont accidentelles, passagères, et, quand elles durent, elles emportent le patient avec elles. De même en doit-il être de la pauvreté que rien au monde, qu'aucun effort humain ne peut faire disparaître ; mais autre chose est la mendicité, qui est une profession et non une maladie, qui s'exerce par des gens souvent plus riches que ceux auxquels ils tendent la main, profession de paresse et de vice qui s'étale en plein jour, qui a ses règlements, comme nous le disons plus haut, et que personne ne cherche à poursuivre ou à supprimer, tant on a l'habitude du laisser-faire dans notre pays, tant on est façonné à tout, tant on se résigne aisément à tout ce qui arrive et à tout ce qui s'impose, croyant qu'il est impossible de rien empêcher. Le Turc, qui se chauffe au soleil, est absolument semblable sous ce rapport au canadien qui se chauffe le long de son poêle pendant huit mois de l'année ; la résignation de l'un ressemble au fatalisme de l'autre. Tous deux laissent faire, — aussi il faut voir ce qui se fait. Quand un peuple ne se guérit pas de ses plaies et ne songe seulement pas à s'en guérir, il n'est pas même en décadence, il est en complète léthargie, et seul, le *Réveil* peut le sauver.

BIBLIOGRAPHIE.

De la manière d'élever les jeunes enfants au Canada, ou entretiens de Madame Genest à ses filles.

Tel est le titre d'un ouvrage nouveau que M. le docteur Hubert Larue livre en ce moment à la publicité.

S'il est un homme utile à notre pays dans les diverses branches des connaissances humaines, c'est bien l'auteur de ce petit traité populaire écrit sous une forme simple, et parfois touchante, à l'usage des mères de familles. Instruire, instruire sans cesse, à tous les degrés, à tous les âges, telle semble être la devise de ce professeur infatigable qui mesure le jour à la somme de labeur accompli, et qui a compris la véritable mission de l'homme au milieu de ses semblables, celle d'un enseignement mutuel incessant. Tout ce que nous savons fait partie du fonds commun de connaissances auquel chaque homme a droit, et nous sommes tenus d'en faire part. "La vérité est toute à tous," a dit Paul Louis Courier.

La vie est une longue et patiente école depuis le berceau jusqu'à la tombe; et l'enfant, à peine venu au jour, doit être conduit, préparé sans retard à l'enseignement, lors même qu'il ne s'en rend pas compte, préparation qui porte immédiatement ses fruits, parce que des premières habitudes auxquelles on l'a formé dépendent pour l'enfant la santé et la vigueur, et, par suite, une éducation beaucoup plus facile quand l'intelligence commence à s'ouvrir.

Si l'on savait combien de troubles et de chagrins, combien de corrections qui restent souvent inutiles, combien de répressions perdues il est aisé de s'épargner; si l'on savait jusqu'à quel point la durée de la vie, les goûts et les qualités, les penchants et l'exercice général des facultés résultent des attentions intelligentes portées au berceau, on comprendrait toute la vérité de ce précepte qui sert d'épigraphe au livre du Dr. Larue: "Il n'y a rien de petit dans l'éducation des enfants."

C'est à la vue de la mortalité exceptionnelle qui sévit sur le jeune âge au Canada, de la négligence blâmable des mères qui dédaignent d'apprendre les principes d'hygiène nécessaires, c'est à la vue de leur complicité même dans les mauvaises habitudes prises, dans les défauts et les vices acquis par leurs enfants, que le Dr. Larue a compris l'imminente nécessité d'arrêter ce mal toujours croissant qui frappe les générations les unes à la suite des autres, qui diminue et affaiblit notre race, et la portera bientôt, si nous n'y prenons garde, à ce chiffre où le nom de peuple disparaît pour faire place à celui de groupe, de simple fraction, d'élément distinct au milieu de races dominantes.

L'objet essentiel, l'unique souci, pour ainsi dire, des parents, doit être la santé de leurs enfants en bas âge. Cette santé si précieuse, le plus grand des biens, ils ne la sauveront que par l'hygiène, par une direction éclairée, par les habitudes imprimées dès les premiers jours à l'enfant, habitudes qui, grâce à la corrélation intime du corps et de l'esprit, se transforment rapidement en habitudes morales, et déterminent les goûts intellectuels et les penchants du cœur.

"Le soin des enfants, dit Mme Genest à ses filles, est la mission la plus importante qui soit dévolue à la mère de famille. Mission divine! disent les théologiens et les philosophes; devoir qui surpasse tous les autres devoirs, proclament, à l'envi les uns des autres, les médecins de tous les pays; et ils ont raison. En effet, vous connaissez cet ancien proverbe: "Du commencement de la bataille dépend la victoire." Or, pour nous en tenir à l'éducation purement matérielle, la vie n'est autre chose qu'une grande bataille: bataille incessante, non interrompue, engagée par chacun de nous contre les nombreux ennemis qui sont ligués contre notre existence; et ces ennemis, ce sont les diverses maladies aux assauts desquelles nous sommes constamment en butte: maladies qui nous assaillent dès

notre naissance, et qui ne nous donnent de répit que quand nous sommes couchés dans la tombe.

Mais, de même qu'un général d'armée, à l'heure du combat, compte, pour s'assurer de la victoire, non pas tant sur le nombre de ses soldats, que sur leur force de résistance et leur esprit de discipline; de même, l'homme en proie à quelque maladie corporelle doit s'appuyer, avant tout, pour en triompher, sur ces deux éléments puissants qu'on appelle le *tempérament*, la *constitution*.

Or, c'est pendant la première et la deuxième enfance, c'est pendant l'adolescence, que se posent les assises de ces deux éléments solides qu'on appelle un bon tempérament, une saine constitution, mots qui peuvent se traduire par les suivants: force de résistance aux assauts des diverses maladies. Deux exemples vous feront mieux comprendre ma pensée.

Je suppose deux individus du même âge, atteints du même mal, ou victimes du même accident, traités avec la même habileté, et entourés des mêmes soins.

Chez l'un, nul germe de maladie, nul virus héréditaire ou acquis ne circule, mêlé au sang des veines; chez l'autre, au contraire, il y a un germe, un virus quelconque qui jusqu'à là, peut-être, est demeuré à l'état latent, ou ne s'est traduit par aucune manifestation visible; que pensez-vous qu'il adviendra?—Le premier, celui qui a une constitution saine, un bon tempérament, aura mille chances contre une de triompher de sa maladie; tandis que le second aura mille chances contre une d'y succomber."

Nous n'avons rien pu retrancher à cette citation qui, comme on le voit, peut donner à réfléchir aux mères de familles; elles y trouveront, développé en quelques lignes, le principe fondamental qui doit les diriger dans l'éducation de leurs enfants.

Il en est de notre culture physique et morale comme de celle des plantes; il faut l'adapter au climat, à l'état de la société, aux mœurs, au milieu dans lequel on vit; c'est pour cela que le docteur s'élève contre une foule d'usages reçus qu'il considère comme dangereux, ou pour le moins déplacés chez nous, quand ils sont parfaitement justifiables ailleurs. Son petit traité est semé ça et là de scènes d'intérieur où l'on voit figurer entre autres la sage femme, la mère, la commère les commères qui s'empressent autour du berceau d'un enfant malade, chacune avec une recette infallible composée le plus souvent des ingrédients les plus nuisibles, et néanmoins les plus répandus, et le docteur les nomme pour que personne n'en ignore. C'est une manière adroite d'interrompre l'enseignement tout en enseignant encore, et certes, s'il est un homme d'une compétence hors ligne pour traiter de ces matières, c'est bien le professeur Larue qui en a fait depuis bientôt vingt ans l'objet d'études et de cours spéciaux.

Dans son livre, qui n'a que 126 pages, format in-douze, l'auteur ne s'attache pas seulement aux questions physiques, à l'hygiène et aux soins qu'il réclame le corps. Il prend l'enfant tel que la nature l'a doué, être moral et intelligent, et donne aussi quelques prescriptions qu'on peut considérer comme l'hygiène de l'esprit. Il s'élève contre les *petits prodiges*, fruits hâtifs d'un orgueil maternel qui s'aveugle; il les fait voir chétifs, malingres, étioles dès avant l'adolescence, ayant consommé en quelques années toute la force d'intelligence qu'une judicieuse réparation dans l'exercice des facultés eût répandue sur un nombre d'années plus grand, tout en conservant à l'esprit et au corps leur vigueur intacte. Jouer du piano ou débiter des fables à cinq ans ne constitue pas absolument une merveille devant laquelle une mère doive se pâmer; au contraire, à cet âge de l'enfant, ce qui doit faire plaisir à la mère, c'est de le voir s'ébattre, courir les prés,

quand il y en a, enfourcher les clôtures, s'il le peut, ne pas craindre de se salir, malgré les avertissements de la maman ou de la bonne, se fatiguer, car la fatigue est saine, et revenir ensuite à la maison pour apprendre ses lettres et se faire raconter des histoires. Oh ! les histoires ! voilà un écueil. Depuis que le monde est monde, on amuse, quoi ! on pervertit les enfants, on fausse leur raison et leur intelligence avec toute espèce de contes, effroyables en vérité, où les revenants, les croquemitaines, les loups-garous, tous les sorciers connus viennent à tout propos faire des coups terribles et mettre la province entière sans dessus dessous. Nous savons très-bien que la plupart des bonnes ne sont pas ferrées sur l'histoire d'Angleterre, de France ou du Canada, mais les mères donc ! qui, malgré tant de connaissances approfondies, se font les complices des bonnes, ou, du moins, ne les empêchent pas de détruire en leurs enfants l'œuvre généreuse et éclairée de la nature, que penser d'elles ? Hélas ! il n'y a pas une imagination d'enfant qui échappe aux loups-garous et aux monstres entrevus dans les ténèbres. Au lieu de donner à ces petits êtres qui sont de nous une éducation virile, de diminuer en eux, bien loin de l'encourager, l'amour immodéré du merveilleux, de combattre le triste penchant à la superstition ; au lieu de puiser dans l'histoire, source intarissable, des faits propres à élever et à fortifier le cœur, à inspirer les passions héroïques, à développer les beaux côtés qui sont en nous, nous emplissons ces jeunes cervelles d'apparitions fantastiques, de sorcelleries, de jongleries. Les Peaux-Rouges étaient en cela aussi avancés que nous, si ce n'est qu'ils avaient une moins grande variété de revenants et de diabolins à leur service. Nous, civilisés, nous créons toute espèce de mondes, comme si le nôtre, notre monde réel, tangible, évident, ne suffisait pas à un petit cerveau de cinq ans !.....

Nous ne poursuivrons pas plus loin l'appréciation d'un livre qui se recommande par son extrême utilité, par l'avantage inappréciable dont il peut être pour chaque foyer de famille. Ce sera un devoir pour toutes les mères de se le procurer ; en en suivant les faciles prescriptions, elle s'épargneront bien des soins de médecins, bien des inquiétudes, bien des nuits d'angoisse, outre qu'elles acquerront bien des connaissances qui leur sont indispensables.

Le docteur Larue n'est pas seulement un professeur distingué, c'est un père, et à mesure qu'il semait dans son petit traité, pour les enfants des autres, les conseils et les leçons, il n'a pu oublier les siens ; il s'est rappelé, comme il finissait le dernier chapitre, un deuil inattendu et bien cruel qui l'a frappé l'été dernier, et à son enfant chéri il a semblé vouloir consacrer son livre, en le terminant, par cette touchante petite anecdote qui est restée le dernier souvenir de lui :

«Un jour—c'était un dimanche—je me promenais avec un de vos petits frères, âgé de onze ans et quelques mois, sur le rivage d'une des belles paroisses de l'île d'Orléans. J'examinais attentivement certaines lignes blanches de quelques pouces de largeur qui, à des intervalles assez réguliers, et toujours dans la même direction, intersectaient les feuillettes de tuf des galets. Tout à coup, votre jeune frère me dit : «Papa, ces galets, ils poussent comme les arbres, n'est-ce pas ? ils ont des racines.»

Depuis quand l'intelligence du pauvre enfant s'était-elle posée ce grand problème d'histoire naturelle ? Dieu le sait. J'en profitai pour lui donner quelques notions de botanique, de minéralogie et de géologie qu'il comprit à merveille, et dont je me flattais qu'il ferait un jour à venir son profit. Hélas ! neuf jours plus tard, le cher

enfant expirait au milieu d'atroces convulsions, et allait,—j'en ai le ferme espoir,—apprendre dans le ciel, sans efforts, les merveilleux secrets de ces belles sciences de la nature sur lesquelles Dieu a jeté un voile impénétrable, et dont il n'a voulu révéler aux hommes, en ce monde, que les premiers éléments !.....

Revue Critique.

Essai sur le mauvais goût dans la littérature canadienne,
par J. O. Fontaine.

L'essai ou plutôt la conférence de M. Fontaine, lue il y a quelque temps à l'Institut Canadien de Québec, est devenue brochure et se trouve à l'étalage de quelques-uns de nos libraires.

Après ce début, qui ressemble à une réclame, nous nous demandons pour quelle classe de lecteurs M. Fontaine a écrit sa conférence et quel but il avait à poursuivre. S'il l'a faite pour le gros du public, à quoi bon ? Les écrivains qu'il a appelés de noms quelque peu baroques, les *Bias* et les *Timantes*, courent risque de rester inconnus, car la critique, masquée de cette façon, n'est pas faite pour la foule. La leçon est pour le moins aux trois quarts perdue. Reste l'autre quart ; nous supposons qu'il est composé de délicats, de ceux qui comprennent à demi mot ; mais ici la leçon court d'aussi grands risques : ces gens là lisent Sainte-Beuve, connaissent et apprécient comme il convient la critique moderne. Cela leur suffit, et ils ont raison. Ils savent que ces procédés de maître d'école en littérature, que ces règles, ces maximes et ces préceptes ne sont plus de mise ; que toute cette vieille monnaie doit rester chez le collectionneur et que c'est vraiment pitié que l'on vienne essayer de lui donner un cours forcé. Ils comprennent que ce n'est pas ainsi que l'on fait de la critique.

Taine, dans son *Histoire de la Littérature Anglaise*, a fait sur cette pédagogie d'un autre temps cette excellente observation.

Dire que le bon goût est rare, qu'il faut réfléchir et s'instruire avant de décider, que les règles de l'art sont tirées de la nature, que l'orgueil, l'ignorance, le préjugé, la partialité, l'envie pervertissent le jugement, qu'une critique doit être sincère, modeste, polie, bienveillante, toutes ces vérités pouvaient alors être des découvertes ; aujourd'hui, point. Je suppose que sous Pope, Dryden et Boileau, les hommes avaient surtout besoin de mettre leurs idées en ordre et de les voir bien claires en des phrases bien nettes. Aujourd'hui que ce besoin est satisfait, il a disparu ; ce sont des idées qu'on demande, et non des arrangements d'idées ; le casier est fabriqué, remplissez les cases.

M. Fontaine a fait peut-être sa brochure dans la vue de corriger les écrivains. Nous est avis qu'il en sera pour ses peines. Les écrivains, qui se trouvent là dedans baptisés d'une si drôle de façon, ne se reconnaîtront pas. Les Trissotins, gens doués de peu de clairvoyance, iront les premiers complimenter Molière sur des portraits qui sont pourtant les leurs et qu'ils s'obstinent à ne vouloir pas reconnaître.

Que de précautions inutiles ! M. Fontaine, en ne nommant pas les écrivains par leurs noms, s'est mis dans le cas d'avoir des annotateurs, et la génération à venir,—si la brochure va jusque là,—le lira tout grossi d'annotations comme un La Bruyère !

Nous parlons de La Bruyère, non pour chagriner M. Fontaine, mais pour nous demander si la manière de l'auteur si peu vieilli des *Caractères* convient à la critique littéraire. Pour s'y livrer, il faut une certaine franchise ; nommer et critiquer les œuvres ; la personnalité de l'écrivain, qui n'est que secondaire

aura aussi sa place, en tenant compte du milieu où elle s'est produite et de l'influence qu'elle aura pu subir. Il est vrai que l'on pourrait nous opposer les *Jeudis de Madame Charbonneau* ; mais on sait que de Pontmartin a fait, à ciel découvert, des critiques bien franches et bien osées et qu'il n'a pas toujours tatoué ses confrères pour les rendre inconnaisables d'abord et les maltraiter ensuite plus à son aise.

M. Fontaine, à la recherche du mauvais goût, l'a trouvé jusque dans le calembour, qui n'a aucune place dans la littérature. Il faut dire qu'il l'a rencontré, par hasard, dans un petit comité ; mais en quoi le comité, qui donne asile au calembour, peut exercer quelque influence sur la littérature canadienne, M. Fontaine ne le dit pas. Au fond, nous ne croyons pas qu'il tienne beaucoup à nous faire croire que le calembour est un genre littéraire. En tout cas il n'a pas empêché Erasme, Shakespeare, Alfred de Musset et Victor Hugo, ces maîtres es jeux de mots, d'avoir du génie.

Si M. Fontaine paraît ne pas être bien fixé sur la place qu'occupe le calembour dans la littérature canadienne, il semble tenir beaucoup à passer pour orthodoxe, dans le sens des bons principes, littéraires et autres. Il n'a pas manqué de parler de 89 ; M. Ernest Gagnon l'avait déjà devancé sur ce terrain à propos de chansons(*) ; on fait sa cour comme on peut.

M. Fontaine affectionne les classiques du grand siècle ; en cela il n'a pas tout à fait tort. " On admet, dit-il, que la lecture de leurs ouvrages n'est pas sans profit et que pour être nés avant 1789, ils ont fait preuve d'assez grandes qualités....." Pourquoi cette époque et non telle autre ? 89 a-t-il aussi révolutionné la littérature ? M. Fontaine, qui n'a pas abordé la critique littéraire, sans avoir beaucoup lu, sait fort bien que le renouvellement dans les lettres, qui s'est produit au XIX^e siècle, n'est pas particulier à la France. En Angleterre, avant Chateaubriand, en estimait que l'époque classique des Johnson, des Pope et des Dryden, avait fait son temps. Les précurseurs de la poésie moderne ne sont pas français, et il est au moins étrange que l'on vienne nous parler de 89, à propos de littérature, quand on sait que le romantisme de la période de 1830, s'est inspiré ailleurs que dans les idées démocratiques et sociales de la Révolution. Selon M. Fontaine, Alfred de Vigny et d'Arincourt, romantiques, sont des révolutionnaires n'ayant aucune parenté avec les écrivains "nés avant 1789 et Armand Carrel,—l'espoir de la démocratie française,— qui n'aimait pas les romantiques, se trouverait dans la filiation des bons parents, nous voulons dire des bons principes. Cette dernière remarque n'est la pour prouver que M. Fontaine ne connaît pas les modernes et que les classiques du grand siècle l'ont tellement aveuglé qu'il n'a rien vu du mouvement littéraire de notre siècle. Nous admettons sans peine qu'il y a dans son essai du savoir et un certain talent qu'il pourrait employer au grand avantage de la critique dont nous sentons vivement le besoin.

En attendant, nous avons la critique de parti pris et elle exclut encore celle qui devrait donner aux écrivains leur signalement et à leurs œuvres, franchement exposées devant le public, leur véritable portée morale et littéraire.

J. AUGER.

CE QUE C'EST QUE LA LIBERTÉ.

La lettre que nous publions ci-dessous n'est pas d'hier, il est vrai, mais cela n'en diminue pas l'actualité qui subsistera peut-être encore longtemps. Elle contient un ensemble d'idées qui est comme la profession de foi d'un esprit éminent en ce qui concerne la liberté religieuse. Nos lecteurs y trouveront sans doute un intérêt que rendent plus piquant encore les

circonstances où se trouvent engagés la plupart des peuples modernes : c'est une lettre de M. Laboulaye à un savant professeur d'Italie, alors qu'il s'est agi de séculariser les biens du clergé italien et de faire certains règlements arbitraires que réprouvent également la justice et le bon sens.

Mon cher professeur,

La vraie sagesse politique consiste à admettre tous les éléments vivants de la société, à ménager tous les intérêts, à leur faire à tous une place au soleil, en empêchant toute violence et toute usurpation. Les révolutionnaires français n'ont pas eu cette prudence. Ils ont engagé une lutte acharnée avec l'Eglise de 1791 à 1796 ; ils ont été vaincus et ils devaient l'être. La conscience réclamait contre eux. Allez-vous recommencer ce combat inégal ? L'issue sera la même. Il y a longtemps que l'historien anglais Macaulay a remarqué que lorsqu'on laissait aux prises l'erreur et la vérité, c'était toujours la vérité qui finissait par l'emporter ; mais, ajoute-t-il avec un grand sens, quand la force vient au secours de la vérité, c'est d'ordinaire l'erreur qui l'emporte. La raison en est simple. Le cœur humain se révolte contre la violence, il prend le parti des martyrs, alors même que les martyrs soutiennent une cause mauvaise. Il sent instinctivement que si l'on peut chasser, ruiner, emprisonner un homme pour sa croyance, il n'y a plus de sécurité pour personne. Dès qu'une conscience souffre, toute conscience est menacée.

Je vois donc avec regret que vous voulez supprimer les congrégations religieuses, et frapper le droit d'association, même chez ceux qui, à votre avis, en usent mal, mais qui, par ce mauvais usage, ne font tort qu'à eux-mêmes et ne mettent nullement en danger la liberté d'autrui.

Que la loi permette ou interdise aux corporations de posséder le sol, c'est là une question économique qui est du ressort de la politique ; je n'y fais point d'objection ; mais qu'on empêche des citoyens, parce qu'ils sont moines, de s'habiller comme ils l'entendent, et de servir Dieu à leur façon, c'est là une entreprise sur la conscience qu'il m'est impossible d'approuver.

En ce moment M. de Bismarck engage le combat contre les évêques qui défendent leur indépendance religieuse. Il connaîtra bientôt, et à ses dépens, ce que Napoléon I^{er} nommait si justement l'impuissance de la force. Il est plus aisé d'abattre un peuple les armes à la main et de le dépouiller que de faire céder la conscience d'une vieille femme ou d'un pauvre curé.

Pour vous, Italiens, j'avais rêvé un plus noble rôle. Vous avez proclamé le principe : *Libera Chiesa in Libero Stato*. Fils aînés de la civilisation moderne, prouvez, par votre exemple, que cette déclaration n'est pas un mensonge. Ayez le courage d'avoir raison. Il faut traiter l'Eglise comme on traite les femmes, par la douceur. On n'a pas le droit d'employer la force avec elles. En respectant la liberté de vos adversaires, vous les désarmerez. Ils enseignent, dites-vous, la haine des institutions nationales ; apprenez-leur à aimer ces institutions. Pourquoi voulez-vous qu'ils les aiment si elles leur apportent la persécution ? Quand le premier venu peut enseigner que l'homme n'est que matière, et qu'il n'y a rien à espérer au-delà du tombeau, vous ne voulez pas qu'un prêtre ou qu'un moine ait le droit de prêcher Jésus-Christ, et de proclamer, au nom du divin Sauveur, la doctrine de la fraternité universelle ? Qu'y gagnez-vous ? Et ne voyez-vous pas que vous armez contre vous tous les pères et toutes les mères de familles qui ont quelque souci de l'âme de leurs enfants ?

Pour moi, il y a vingt ans que je réclame la séparation de l'Eglise et de l'Etat par respect de la conscience individuelle et par crainte du despotisme des partis. Je me souviens qu'un jour le comte de Montalembert me dit : — A quoi voulez-vous en arriver avec cette séparation ? — A protéger l'Eglise, lui répondis-je, quand viendra la révolution.

La révolution est venue ; elle menace des hommes dont je n'accepte pas les doctrines ; mais c'est par la raison et non par la violence qu'on réfute l'erreur.

Je suis avec les prêtres et les moines partout où on les persécute ; je suis contre eux quand ils veulent dominer et régner. Mais, pour leur résister en ce cas, je ne veux et je n'accepte d'autre arme que la liberté.

En vérité, mon cher professeur, il est triste de penser qu'à la fin du dix-neuvième siècle nous soyons si peu avancés qu'on veuille recommencer les fautes du dix-huitième.

Continuez de combattre avec votre courage et votre talent pour défendre vos adversaires injustement menacés, et restons tous deux fidèles à la devise des vrais libéraux : *Justice pour tous, liberté pour tous.*

Votre bien dévoué,

ED. LABOULAYE.

De l'Administration de la Justice Civile.

Une réponse radicale de l'administration de la justice civile est devenue nécessaire dans cette Province. Les abus existant et qui deviennent chaque jour plus intolérables résultent d'une combinaison due à notre situation particulière. La conquête, tout en conservant notre vieux droit français, nous a imposé dans l'origine, pour l'administrer, des fonctionnaires qui l'ignoraient, ou qui, pis encore, instruits d'un droit tout différent sur bien des points, ont été constamment portés à introduire une procédure qui leur était plus familière sans avoir assez égard à ce qu'elle avait d'incompatible avec les lois du pays. Le défaut d'études sérieuses dans un pays où il n'y avait pas une seule école de jurisprudence avant la fondation de l'Université Laval, l'abandon du pouvoir législatif à des mains inhabiles, d'où est résulté une législation incohérente, n'ont fait avec le temps qu'accroître le mal. Il y aurait d'intéressantes recherches historiques à faire sur les modifications introduites depuis cent ans dans notre procédure et l'organisation de nos tribunaux. Mais cela nous entraînerait trop loin. Nous ne voulons que constater le mal et ses causes, et indiquer un remède en l'efficacité duquel nous avons pleine confiance et que nous soumettons à l'examen critique des hommes de loi.

Une mauvaise administration de la justice dépend de quatre causes principales : un corps de lois imparfait, un système de procédure défectueux, une organisation vicieuse des tribunaux et l'incompétence de ceux qui les composent. Il n'entre pas dans notre plan de toucher à cette dernière cause. Sans professer une admiration illimitée pour nos juges, nous les respectons beaucoup, nous les tenons pour être certainement à la hauteur de leur tâche dans un pays comme le nôtre, et nous savons qu'il n'y a rien d'utile à dire sur un sujet aussi délicat.

Quant à notre code civil, il est loin d'être parfait non plus que les lois qui le supplémentent, et il y aurait un travail curieux à faire sur les changements que nos codificateurs ont cru devoir apporter au Code Napoléon. Reproduit pour la presque totalité de ce monument le plus complet de la législation moderne, il peut encore suffire à nos besoins.

Notre système de procédure est certainement un des plus mauvais que l'on connaisse chez les peuples civilisés, comme on peut s'en convaincre à la lecture de ce bizarre assemblage d'incohérences et d'inconséquences connu sous le nom de "Code de Procédure du Bas-Canada."

Enfin, nos tribunaux sont mal organisés et les cours de première instance surtout ne répondent plus aux besoins pour lesquels elles ont été créées. C'est à cette dernière

cause de la mauvaise administration de la justice civile que nous voulons nous arrêter, c'est contre le mal qu'elle produit qu'il nous faut chercher un remède.

La première chose qui frappe, c'est le nombre des juridictions de première instance toutes exercées par les mêmes personnes. Pourquoi nos juges forment-ils tantôt la Cour Supérieure, tantôt la Cour de Circuit, tantôt la Cour de Révision ? Pourquoi sont-ils juges à l'enquête et juges en chambre ? Cela tient à une vieille coutume empruntée du dehors et qu'on a essayé d'adapter sans discernement à un formé à une organisation judiciaire toute différente. C'est ainsi qu'on a introduit au Canada des "Termes," du mot anglais *terms*, qui sont des époques fixes auxquelles siègent les cours et auxquelles est limité l'exercice de leurs pouvoirs. Mais comme il en résultait de trop graves inconvénients et qu'il se présentait dans l'intervalle des termes des cas urgents qui nécessitaient une prompte solution judiciaire, on a été rigoureusement amené à donner des pouvoirs souvent très étendus à ce qu'on appelle "le Juge en chambre." Ces pouvoirs, grâce au développement des affaires et à une procédure multipliée, ont dû être graduellement étendus, à ce point qu'aujourd'hui le juge en chambre a une juridiction d'une importance égale ou à peu près à celle du Tribunal même. Malgré cette superfétation de juridiction, il n'en reste pas moins l'inconvénient de "la perte du Terme" expression convenue au barreau pour indiquer qu'une fois un terme passé l'avocat est obligé d'en attendre un autre. Il n'y a rien de clairement défini dans les fonctions du juge ; ses pouvoirs "sur le banc" et "en chambre" ne sont pas d'un degré différent, mais d'un ordre différent. Ainsi il arrive souvent que "le Juge en chambre" peut disposer de la liberté du citoyen ; mais en revanche, si on lui fait une demande ayant trait à des matières très-secondaires, il se verra dans l'obligation de répondre à l'avocat : "Monsieur, la loi ne confère à ce sujet de pouvoir qu'à la cour ; vous auriez dû vous adresser à moi pendant que je siégeais au Tribunal." D'où l'on voit que le même homme, placé peut être seulement à quelques minutes d'intervalle, exerce une juridiction différente suivant le fauteuil qu'il occupe.

On a cru faciliter l'expédition des affaires en créant une cour spéciale pour celles dont le montant n'exécède pas cent dollars. La Cour de Circuit, elle aussi, a ses "termes" qui permettent un exercice facile aux débiteurs qui tiennent à les sauter, en même temps qu'elle donne un moyen de faire expier leurs menues fautes aux membres du Barreau. La Cour de Circuit, c'est le supplice de l'avocat ; il faut renoncer à en décrire toutes les misères ; demandez-le à celui qui y a passé la journée à attendre l'audition de sa cause inscrite à la fin du rôle. Les obstacles qu'apporte l'organisation de ce tribunal à la collection des petites dettes font qu'en bien des cas on préfère renoncer à ses créances que d'en poursuivre le recouvrement avec le risque de tant de délais et de perte de temps. Que serait-ce s'il nous fallait parler des frais exorbitants qu'entraînent maintes fois les plus petites causes ? L'examen de tous les inconvénients attachés au fonctionnement défectueux de la Cour de Circuit nous mènerait trop loin ; qu'il nous suffise de dire qu'il n'y a qu'une voix au barreau pour en demander la réforme.

Nous croyons avoir suffisamment indiqué le vice inhé-

rent à l'existence de tant de juridictions différentes. Faut-il en conclure que nous voudrions retourner à ces époques grossières où les rois administraient la justice assis sous les arbres ? Certes, non ; nous savons assez ce qu'il y a de précieuses garanties pour la liberté dans la diversité des formes dont s'entoure la Justice et dans une délimitation nette et tranchée des pouvoirs appartenant aux tribunaux. Nous ne voulons prétendre qu'à une seule chose : établir que les mêmes juges formant une seule cour peuvent beaucoup plus facilement dispenser la justice que s'ils en forment trois ou quatre ne pouvant agir que successivement et dont chacune est exposée à usurper les pouvoirs des autres.

Cette Cour unique, pour suffire à tous les besoins, siégerait en permanence, c'est-à-dire tous les jours juridiques de l'année ; et du 9 juillet au 1er septembre, comme du 24 décembre au 15 janvier, elle exercerait les mêmes fonctions que le juge en chambre exerce sous le régime actuel pendant la grande vacance. Elle aurait aussi la faculté de se diviser en deux ou même en trois chambres différentes à la fois quand le nombre des affaires l'exigerait. De cette manière, elle serait en tout temps accessible et toujours prête à prendre connaissance des affaires au fur et à mesure qu'elles se présentent.

Qu'on en suppose l'existence pour un moment : elle s'ouvrira à dix heures précises :

Les motions sont d'abord appelées comme cela se fait maintenant, en termes, (toutes les affaires soumises au juge en chambre " le sont par motion ;) et, aussitôt après, le rôle des causes inscrites, d'abord celles *ex-parte*, puis celles dans lesquelles il y a appointement en droit et enfin les causes contestées à l'enquête et au mérite. Si le rôle est chargé, on appellera trois causes à la fois, et, pour la première, on ira devant M. le Juge X, dans la salle No. 1, pour la 2^e, devant Mr le Juge Y, dans la salle No. 2, et pour la troisième on restera où l'on est. Dès qu'une de ces causes est terminée, on fait appeler la suivante et ainsi de suite. Il va sans dire qu'on emploie des sténographes, ce qui sauve un temps considérable.

(A continuer.)

Jus.

GAZETTE INDÉPENDANTE.

Vous me demandez d'écrire. Vous voulez, me dites-vous, réveiller le sentiment des arts et des lettres, et créer une critique indépendante. J'admire votre audace. Direz-vous toujours la vérité ? et si vous la dites, résisterez-vous aux haines, implacables que vous aurez soulevées ? Croyez-vous qu'on puisse propager des idées justes et hardies dans les lettres ? J'en doute, mais j'espère en votre noble essai.

Quand l'écrivain est vaincu dans la lutte qu'il fait aux vulgarités et aux médiocrités, son martyr est loin d'être enviable. Et même quand ses principes triomphent, quand le peuple est devenu plus éclairé et plus sympathique aux

choses de l'esprit, reçoit-il les fruits de la victoire ? Il a quelquefois les rayons de la gloire sur son tombeau et des villes qui se disputent sa naissance, mais il n'a pas toujours la gloire présente, la gloire attachée à la vie. Il va sur les chemins comme Homère, il est exilé comme Ovide, il porte de vieux souliers comme Corneille. C'est répéter une histoire ancienne qui est toujours vraie, et je m'afflige quand je pense qu'il faut plusieurs générations d'écrivains éclairés pour amener la civilisation et la liberté dans une société instruite.

On dit à l'étranger que nous avons trop de neige et de glace pour les éclosions littéraires, que nous n'avons de poésie que ces aurores boréales qui illuminent les nuits polaires. S'il est vrai que la civilisation marche de l'orient à l'occident, on peut dire qu'elle n'est pas encore arrivée sur nos bords. Il semble malgré tout que, de toutes les contrées de l'Amérique, notre province soit encore la plus favorable aux lettres. Nous sommes aussi avancés qu'aux Etats-Unis. On connaît ce trait navrant de la vie d'Edgar Poë. Un de ses amis, Willis, a avoué qu'on payait cet écrivain moins cher que les autres parce que son style était trop au dessus du niveau intellectuel commun. Poë a vécu dans la misère. Les américains lui ont élevé l'année dernière un monument à Baltimore.

J'ai parlé des lettres et des arts, — j'aurais dû nommer les lettres seulement : les arts ne fleurissent qu'avec les grandes richesses. Voici quelques exemples. Alexander T. Stewart, qui vient de mourir, avait acheté ce printemps à Paris, un Meissonnier au prix de 300,000 francs. Il possédait quatre ou cinq cents toiles achetées en France. Le prince Demidoff a acheté dernièrement à la vente Schneider un Téniers au prix de 130,000 francs ; Lord Dudley, à une vente à l'Hôtel de la rue Drouot, un tableau de maître — un Rubens, si je me rappelle bien — au prix de 180,000 francs. Les hommes doués des dons de l'esprit et de la fortune, qui encouragent les arts, sont nombreux en Europe. Les galeries de peinture de l'Italie nous font rêver. Comment étudier les arts et s'éprendre de la gloire dans ce pays où il faut avant tout chercher de quoi vivre ?

Mais il s'est rencontré paraît-il, quelques gens éclairés désirant plus de lumières en ce pays, lesquels ont souscrit avec générosité pour la fondation d'une revue littéraire. Et, dans cette revue ouverte aux nobles initiatives, vous avez fait appel à tous les écrivains qui aiment la clarté dans le style et la liberté dans les opinions, la beauté de la forme et l'éclat de la pensée ; j'ai applaudi à cette idée. Que ne ferait pas chez nous un groupe d'écrivains unis par la pensée ? Quel prestige n'exerceraient pas des convictions sincèrement exprimées, des idées émises dans un beau style ? Nous verrions s'épanouir au soleil les fruits d'une étude patiente et courageuse. Les sciences, les arts, les lettres jettent des rayons divins sur leurs travailleurs et leurs amants ; et nous apprendrions à estimer le jeune homme dont la lampe s'éteint tard dans la nuit, dans une chambre souvent nue et froide, qui lit obstinément de vieux livres, qui pense, médite et cherche à l'idéal, de préférence à l'homme blasé qui ne songe qu'à la splendeur de ses équipages et aux fausses gloires du monde.

Qu'il vienne ce mouvement intellectuel tant attendu. J'aurais aimé une société de gens de lettres, une sorte d'aca-

démie dont votre journal eut été l'organe. Vous devriez vous servir de votre publicité pour organiser une telle assemblée. Ce serait vraiment un réveil. Il nous manque dans notre histoire les deux plus beaux siècles de la France. Nous datons du XVII^e siècle sans le bien connaître. Nous aurions à étudier, à relire les classiques de ces belles époques. Je ne méconnaissais pas l'importance de notre histoire et l'idée patriotique de notre historien Garneau en l'écrivant. Mais il ne s'en suit pas qu'on doive être trop antiquaire. Il ne faut pas redorer des ruines oubliées ; les grandes lignes suffisent à la majesté des horizons lointains. Nous ne comptons dans notre passé, à part de quelques historiens, aucun écrivain de renom, aucun penseur. Considérons-nous comme une province de la France, ne séparons pas notre littérature de la sienne ; c'est à cette condition que nous pourrions peut-être produire de belles œuvres littéraires.

Il s'agit de travailler beaucoup et d'espérer, de répandre le goût des choses de l'esprit, et lorsqu'un journal comme le *Réveil* sera définitivement fondé, c'est-à-dire qu'il aura assez d'abonnés pour le faire vivre, nous aurons fait un grand pas.

Vous m'avez demandé d'écrire. A quoi bon ? me suis-je dit ; je vis dans une sage retraite, répétant souvent le vers du poète : "*Beatus ille qui procul negotiis*..... en aimant la lecture de quelques chefs-d'œuvre. Peu m'importe que le flot s'abaisse ou s'élève ; j'ai vu des hommes monter ou tomber dans le monde politique sans m'étonner de rien, mêlé dans la foule, écoutant parfois, silencieux et tranquille, les discours de nos orateurs, et les bruits du forum ; si peu que j'écrive, pourrai-je toujours me tenir à l'écart des ambitions mauvaises et des haines de partie ?

Si je me décide à écrire quelquefois, je ne publierai que des impressions littéraires, des articles sans aucune allusion politique. Je n'ose espérer un grand nombre de lecteurs, mais je serai content si le peu que j'ai me sont sympathiques.

DEMOCRITE.

Nous adressons le premier numéro du *Réveil* à bon nombre de personnes que nous croyons disposées à recevoir notre journal. Celles qui ne le seraient pas sont priées de nous le renvoyer de suite ; sinon, elles seraient considérées comme abonnées. Nous n'adressons ainsi qu'un seul numéro. L'abonnement est rigoureusement payable d'avance ; dans les bureaux du *Réveil*, on ne fera pas de comptabilité rétrospective ; le temps est trop précieux pour cela. De même que nos abonnés, dans toute la province, recevront exactement leur journal chaque samedi, de même nous voulons recevoir régulièrement le prix de notre travail. La règle sera inflexible et ne connaîtra pas d'exception, pas même pour ceux qui voudraient simplement nous encourager, en recevant notre journal sans songer au prix d'abonnement.

Nous reproduisons les belles paroles que Victor Hugo a dernièrement prononcées sur la tombe de Mme Louis Blanc. On sait que l'illustre historien, qui vient de perdre sa femme, avait de son côté prononcé l'oraison funèbre sur la tombe de Mme Victor Hugo, il y a deux ans. Aujourd'hui, c'est le poète qui dit l'adieu suprême à la femme de son ami, de son ancien compagnon d'exil.

"Ce que Louis Blanc a fait pour moi il y a deux ans, je le fais aujourd'hui pour lui. Je viens dire en son nom l'adieu suprême à un être aimé. L'ami qui a encore la force de parler supplée l'ami qui ne sait même plus s'il a encore la force de vivre. Ces douloureux serments de mains au bord des tombes font partie de la destinée humaine.

Mme Louis Blanc fut la compagne modeste d'un illustre exilé ; Louis Blanc proscrit trouva cette âme. La Providence réserve de ces rencontres aux hommes justes ; la vie portée à deux, c'est la vie heureuse ; Mme Louis Blanc fut une figure sereine et calme, entrevue dans cette lumière crageuse qui, de nos jours, se mêle aux renommées.

Mme Louis Blanc disparaissait dans le rayonnement de son glorieux mari, plus fière de disparaître que lui de rayonner. Il était sa gloire, elle était sa joie. Elle remplissait la grande fonction obscure de la femme, qui est d'aimer.

L'homme s'efforce, invente, crée, sème et moissonne, détruit et construit, pense, contemple ; la femme aime. Et que fait-elle avec son amour ? Elle fait la force de l'homme. Le travailleur a besoin d'une vie accompagnée. Plus le travailleur est grand, plus la compagne doit être douce.

Mme Louis Blanc avait cette douceur. Louis Blanc est un apôtre de l'idéal ; c'est le philosophe dans lequel il y a un tribun, c'est le grand orateur, c'est le grand citoyen, c'est l'honnête homme belligérant, c'est l'historien qui creuse dans le passé le sillon de l'avenir.

De là une vie insultée et tourmentée. Quand Louis Blanc, dans sa lutte pour le juste et pour le vrai, en proie à toutes les haines et à tous les outrages, avait bien employé sa journée et bien fait dans la tempête son fier travail d'esprit combattant, il se tournait vers cette humble et noble femme, et se reposait dans son sourire. [Sensation.] Hélas ! elle est morte.

Ah ! vénérons la femme. Sanctifions-la. Glorifions-la. La femme, c'est l'humanité vue par son côté tranquille ; la femme, c'est le foyer, c'est la maison, c'est le centre des pensées paisibles.

C'est le tendre conseil d'une voix innocente au milieu de tout ce qui nous emporte, nous courrouce et nous entraîne. Souvent, autour de nous, tout est l'ennemi ; la femme, c'est l'amie. Ah ! protégeons-la. Rendons-lui ce qui lui est dû. Donnons-lui dans la loi la place qu'elle a dans le droit. Honorons, ô citoyens, cette mère, cette sœur, cette épouse.

La femme contient le problème social et le mystère humain. Elle semble la grande faiblesse, elle est la grande force. L'homme sur lequel s'appuie un peuple a besoin de s'appuyer sur une femme. Et le jour où elle nous manque, tout nous manque.

C'est nous qui sommes morts, c'est elle qui est vivante. Son souvenir prend possession de nous. Et quand nous sommes devant sa tombe, il nous semble que nous voyons notre âme y descendre et la sienne en sortir. (Vive émotion.)

Vous voilà seul, ô Louis Blanc !

O cher proscrit ! c'est maintenant que l'exil commence.

Mais j'ai foi dans votre indomptable courage. J'ai foi dans votre âme illustre. Vous vaincrez. Vous vaincrez même la douleur.

Vous savez bien que vous vous devez à la grande dispute du vrai, au droit, à la République, à la liberté. Vous savez bien que vous avez en vous l'unique mandat impératif, celui qu'aucune loi ne peut supprimer, la conscience.

Vous dédierez à votre chère morte les vaillants efforts qui vous restent à faire. Vous vous sentirez regardé par elle.

O mon ami, vivez, pleurez, persévérez. Les hommes tels que vous sont privilégiés dans le sens redoutable du mot ; ils résument en eux la douleur humaine ; le sort leur fait une poignante et utile ressemblance avec ceux qu'ils doivent protéger et défendre ; il leur impose l'affront continué afin qu'ils s'intéressent à tous ceux que

l'on calomnie ; il leur impose le combat perpétuel afin qu'ils s'intéressent à tous ceux qui luttent ; il leur impose le deuil éternel afin qu'ils s'intéressent à tous ceux qui souffrent ; comme si le mystérieux destin voulait, par cet incessant rappel à l'humanité, leur faire mesurer la grandeur de leur devoir à la grandeur de leur malheur. (Acclamation.)

Oh ! tous, qui que nous soyons, ô peuplé, ô citoyens, oublions nos douleurs, et ne songeons qu'à la patrie. Elle aussi, cette auguste France, elle est bien lugubrement accablée.

Soyons lui éléments. Elle a des ennemis, hélas ! jusque parmi ses enfants ! Les uns la couvrent de ténèbres, les autres l'emplissent d'une implacable et sourde guerre. Elle a besoin de clarté, c'est-à-dire d'enseignement ; elle a besoin d'union, c'est-à-dire d'apaisement.

Apportons-lui ce qu'elle demande. Éclairons-la, pacifions-la. Prenons conseil du grand lieu où nous sommes ; une fécondation profonde est dans tout, même dans la mort, la mort étant une autre naissance.

Oui, demandons aux choses sublimes qui nous entourent de nous donner pour la patrie ce que la patrie réclame ; demandons-le aussi bien à ce tombeau qui est sous nos pieds, car ce qui sort du soleil, c'est la lumière, et ce qui sort du tombeau, c'est la paix.

Paix et lumière, c'est la vie.

REVUE COMMERCIALE.

S'il faut en juger par le passé, nous arrivons au terme de la crise financière qui paralyse le commerce depuis bientôt deux ans. Les causes de la dépression que subit notre commerce disparaissent graduellement, et nous est avis que les affaires mercantiles reprendront bientôt leur cours normal.

Il y a plusieurs causes à la gêne pécuniaire qui se fait sentir depuis dix-huit mois. La Confédération, en ouvrant un champ plus large aux opérations commerciales, leur a fait prendre un développement sur lequel on a trop compté. D'année en année nos importations ont augmenté d'une manière incompatible avec l'accroissement de notre population : l'extension du crédit a progressé dans la même proportion. La production, activée pendant 2 ou 3 ans par un écoulement facile et avantageux de nos produits sur le marché anglais de 1869 à 1873, prit aussi un développement extraordinaire, ainsi que l'attestent les *tableaux du commerce*. Les exportateurs, comme les importateurs, recoururent au crédit pour augmenter outre mesure le commerce qui leur rapportait de si beaux profits. Peu à peu les importations s'accumulèrent, la consommation ne suffisant pas à les absorber, il fallut prendre sur le vieil acquis ou escompter le crédit pour solder les engagements contractés à l'étranger. D'un autre côté, nos principales exportations, le bois et les produits agricoles, excédant la demande du marché européen, nos exportateurs furent obligés d'emprunter pour couvrir les frais de production. Mais les capitaux n'augmentant pas dans la même proportion que les besoins du commerce, et ce dernier ne trouvant plus la consommation dont il avait besoin pour se maintenir, le crédit dont il avait usé jusqu'à l'excès lui fut graduellement retiré et l'on fut obligé de réaliser. Ceux qui basaient leurs opérations sur un capital déjà acquis purent se tirer d'affaires en perdant les profits futurs qu'ils avaient cru accumuler, pendant qu'une grande partie des gens qui avaient compté sur le développement continu des affaires pour entreprendre de grandes opérations sans capital suffisant, furent contraints de liquider ou de recourir à la banqueroute pour remplir à moitié les engagements pris envers les banques et les importateurs. Ainsi qu'il arrive toujours dans ces temps de fièvre des affaires et d'abus du crédit, cette liquidation se fit au détriment de ceux qui avaient préparé ce résultat en faisant des avances de fonds ou de marchandises outre-mesure, et qui les payèrent par une perte d'environ huit millions, telle que l'indiqua le bilan des faillites pour l'année dernière seulement. Si on ajoute à ce chiffre les pertes de l'année 1874 et celles des premiers mois de l'année 1876, on arrive à plus de seize millions de pertes sèches.

Cela était plus que suffisant pour bouleverser et paralyser les affaires dans un pays aussi jeune que le nôtre, comparativement aussi pauvre en richesse accumulée, et c'est précisément ce qui est arrivé. Aujourd'hui le temps de la liquidation est à peu près fini ; mais les maisons riches qui ont perdu des sommes considérables dans les transactions se contentent d'écouler ce qu'elles ont en mains avant de contracter de nouveaux engagements par une importation aussi considérable que les années précédentes : elles ont la prudence que ne manque jamais d'inspirer une aussi immense expérience. La réaction est complète et, comparativement aux années passées, elle paralysera le commerce d'importation tant que les besoins réels de la consommation ne viendront pas le stimuler et le faire entrer de nouveau dans une période de développement plus considérable.

Ce développement dépend donc de l'accroissement de la consommation. Mais l'augmentation de la consommation dépend elle-même de la production ou plutôt de l'écoulement plus ou moins facile de nos produits sur les marchés étrangers. Or, par le temps qui court, la demande de nos produits, le bois et les céréales, est presque nulle à l'étranger et le peu qui s'y écoule se vend à des prix tels que l'exportateur n'y trouve pas plus son compte que le producteur. Malgré ce qu'en ont dit quelques journaux, il est bien certain que le marché anglais est suffisamment pourvu de bois ; il n'y a que le bas prix qui pourrait occasionner des ventes limitées et qui, dans tous les cas, déterminerait pour cet été une exportation bien moins considérable que les années précédentes. Il n'y a pas à compter plus sur le marché américain, qui s'approvisionnera avec les bois de l'ouest, où la production est considérable cette année.

L'exportation des céréales est à peu près dans les mêmes conditions. Outre que la récolte a bonne apparence en Europe, le marché anglais est rempli et c'est à peine si l'exportation en Belgique a pu le faire sortir de son inactivité, sans faire hausser les prix, qui sont bas.

L'exposé de ces faits nous amène à l'une des principales causes de la crise que nous subissons.

Le même état de choses existe dans tout le monde. Les rapports commerciaux qui existent entre l'Europe et l'Amérique sont si intimes, que toute crise commerciale survenant chez une des grandes nations de ces deux continents affecte le commerce de toutes les autres. Or la crise, après avoir commençé aux États-Unis parce que les américains appellent l'*inflation* ou l'excès de commerce et de production, s'est fait sentir par contre-coup en Europe où elle a paralysé et bouleversé également les affaires commerciales, en sorte que le marché européen ne nous offre plus l'écoulement que nous y trouvions ces années dernières pour nos produits. Là aussi le temps de la liquidation est fini ; mais il s'écoulera encore un an au moins avant que le commerce reprenne assez d'activité pour nous offrir un marché aussi avantageux que les années passées.

De ce qui précède il faut donc conclure :

- 1o. Que la crise financière qui nous a valu une perte d'une quinzaine de millions est à peu près finie ;
- 2o. Que les affaires seront meilleures cette année que l'année dernière, sans augmenter beaucoup.
- 3o. Mais qu'il s'écoulera encore deux ou trois ans avant qu'elles reprennent l'activité et qu'elles atteignent le chiffre auquel elles étaient arrivées en 1873.

C'est ce qui est arrivé après la crise de 1857 et ce qui a toujours lieu à la suite de crises semblables. Les affaires deviendront bientôt plus faciles, l'argent moins rare et tout rentrera dans l'ordre à l'automne. Actuellement, l'escompte est à 7 1/2, ce qui indique déjà une amélioration sensible. En un mot, la crise est finie et nous achevons l'époque de stagnation par laquelle il faut toujours passer avant d'entrer encore dans une période d'augmentation des affaires et d'extension du crédit qui se terminera encore par une crise. Il en est de même, les faits le prouvent, dans tous les pays où la plus grande partie des opérations commerciales repose sur le crédit et il en sera de même tant que les hommes seront des hommes, c'est-à-dire tant que la plupart d'entre eux seront naturellement entraînés par le désir d'augmenter leurs opérations et d'accumuler plus de richesse, ou qu'ils outrepasseront les bornes que leur indique la prudence.

L'HERZEGOVINE.

L'Herzégovine fait partie du vilayet de Bosnie, à laquelle elle est rattachée sous le nom de *Sandjak* ou préfecture.

En 1440, un chef de ce pays, Hranitch (Stéphan), ayant reçu de Frédéric IV, empereur d'Allemagne, le titre de herzog (duc), on en forma Herzégovine (terre ducale), pour désigner les possessions de ce prince : c'est le nom qu'elle a définitivement retenu et que les Turcs lui ont conservé. Cette province est comprise entre les 42° et 43° de latitude. Confinaires du Monténégro au sud, de la Dalmatie à l'ouest, elle se rattache à la Bosnie, c'est-à-dire au reste de l'empire ottoman, par le nord et par l'ouest. Sa superficie est d'environ 220 milles carrés, dont un tiers est stérile, et un autre tiers consiste en forêts et en terres cultivées.

L'Herzégovine forme un *sandjak* administré par un *multsarif* (gouverneur civil) relevant directement du *vally* (gouverneur général), et se divise en onze *casas* (sous-préfectures).

Chaque *casa*, placé à son tour sous les ordres directs du *multsarif*, est administré par un *caïmacan*, (sous préfet), remplissant les mêmes attributions que les fonctionnaires de même grade en France.

Le *casa* de *Mostar* est celui qui offre la plus grande population environ 30,000 âmes, dont la moitié, à peu près, est catholique.

Selon divers auteurs anciens, *Mostar* devrait son origine à un poste militaire que les Romains y établirent sous Adrien. On y voit du reste encore un superbe pont en pierre intact, d'une seule arche de 80 pieds de hauteur, et flanqué de deux grosses tours construites bien après.

Mostar est le centre de l'Herzégovine et le chef-lieu du *casa*. Cette ville, où l'on compte 15,000 habitants, est située dans un défilé bordé de rochers.

La population de l'Herzégovine est d'environ 190,000 âmes ainsi réparties :

Grecs orthodoxes.....	60,000
Catholiques.....	50,000
Musulmans.....	80,000

Aucun de ces groupes n'est assez fort par lui seul et il a absolument besoin de se rattacher à un autre pour former une majorité imposante : c'est ce qui fait, depuis quatre cents ans, la force dominante de la Sublime-Porte, car, au milieu des dissentiments religieux de ce peuple, il lui a été on ne peut plus aisé de gouverner.

Les musulmans et les orthodoxes sont répandus dans toute la province, tandis que les catholiques sont concentrés dans deux diocèses épiscopaux.

La haine entre les deux cultes du Christ est très-vive depuis des siècles; les musulmans sont encore intolérants envers les *raïas*. Cependant la liberté religieuse est très-grande en Herzégovine, où de nombreuses églises ont été élevées ces dernières années; à *Mostar*, les cloches sonnent à toute volée, les cérémonies du culte traversent les rues sans encombre. L'intolérance ne peut s'entendre ici que de la répulsion particulière du musulman contre le *giaour* (infidèle) le gouvernement est, pour sa part, digne de tout éloge.

La langue officielle est le turc; les fonctionnaires seuls et quelques notables étrangers la parlent; elle est presque inconnue au peuple, qui se sert du slave méridional usité en Croatie et Dalmatie, au Monténégro et en Serbie. Il est d'une très-grande douceur et d'une simplicité agréable; deux ans suffisent à le comprendre. La lecture des anciens poètes est très-attractive; on y trouve par fois des descriptions guerrières dignes du chantre d'Achille. Le génie poétique de ces peuples, leur douceur, le récit simple, charmant le lecteur patient.

L'Herzégovinien est de caractère emporté, mais il n'est pas vindicatif; il est brave et beaucoup plus intelligent que le Bosniaque. Il a conservé un grand goût pour les armes, pour la poésie héroïque et pour les récits du vieux temps. La *gouzla* est le violon monotone sur lequel ce peuple rappelle les souvenirs de ses pères. Il existe des espèces de rapsodes auxquels on est très étonné d'entendre chanter mille vers de suite. La vie est patriarcale; on retient encore ici le système de la vie commune, au milieu des occupations agricoles et commerciales.

Le pays est très-fertile et pourrait aisément rapporter le triple. La culture de la vigne, du cotonnier, du mûrier et de l'olivier y

réussissent à merveille; la terre est bonne, les cours d'eau ne manquent pas, les forêts sont riches et le soleil généreux. Le musulman est apathique et paresseux; il vend sa terre, il emprunte et ne travaille pas, tandis que l'orthodoxe est actif et commerçant. Il achète les biens-fonds, il prête ses ressources.

D'un autre côté, le catholique reste pauvre et stationnaire; on ne retrouve pas en lui les mêmes éléments d'avenir que chez l'orthodoxe. Il cultive la terre d'autrui, conduit des troupeaux, ne fait qu'un commerce très-minime et acquiert peu de terres.

Au point de vue politique, ce déplacement et ce monopole de la propriété et du capital méritent une grande attention: du côté de la terre et de l'argent, est la puissance.

Il pourrait donc arriver un jour où le premier rôle serait forcément joué par les orthodoxes propriétaires et capitalistes, au détriment des musulmans et des catholiques rejetés ainsi au second rang.

VARIÉTÉS.

Le XVII^e siècle, qui a été l'une des plus belles époques du progrès des sciences et de la grandeur littéraire, vit la thérapeutique s'enrichir de remèdes héroïques: l'émétique, le quinquina, l'ipéca. L'emploi de ces drogues a été inauguré dans des circonstances particulières auxquelles se rattachent les épisodes les plus curieux de l'histoire de la médecine. Divers composés d'antimoine avaient été employés avant le XVII^e siècle, mais le plus précieux de tous, l'émétique ou tartre stibié, fut préparé pour la première fois vers 1630. La découverte et l'usage de ce nouveau composé antimonial firent naître d'anciennes disputes; pendant longtemps, il donna lieu, entre les médecins et dans la Faculté, aux discussions les plus acharnées et les plus comiques. Tandis qu'Eusèbe Renaudot publiait en 1653 *l'Antimoine justifié et l'antimoine triomphant*, Jacques Perreau ripostait en 1654 par le *Rabat-joie de l'antimoine triomphant d'Eusèbe Renaudot*. Correau affirmait qu'un religieux, voulant purger les frères de son couvent avec le remède en question, ne parvint qu'à les empoisonner tous, d'où le nom d'antimoine. La querelle s'envenima bien davantage quand un des esprits les plus mordants, mais aussi les plus réactionnaires d'alors, le même qui niait la circulation du sang, le fameux Gui-Patin, vint joindre ses sarcasmes à ceux des détracteurs de l'émétique. Il ne désignait le tartre stibié que sous le nom de *tartre stygié*, le tenant pour aussi funeste que les eaux du Styx, dont il lui semblait provenir. Cependant Louis XIV, à qui ses médecins osèrent en prescrire une assez forte dose pendant une maladie qu'il eut à Calais, s'en trouva bien. Ce fut un échec sérieux pour les adversaires de l'antimoine.

Le nom du grand roi est lié aussi à l'introduction mémorable de deux autres remèdes importants dans la thérapeutique, le quinquina et l'ipéca. Le quinquina croît spontanément et en abondance dans les forêts de la Cordillère. Il est probable que ses propriétés fébrifuges étaient utilisées depuis longtemps par les indigènes de ces contrées, lorsqu'en 1638 le corregidor de Loxa l'administra pour la première fois à la comtesse del Cinchon, vice-reine espagnole au Pérou. Cette dame était atteinte d'une fièvre tierce très opiniâtre, dont le médicament triompha sans peine. Aussitôt que cette cure merveilleuse fut connue dans la ville, les bourgeois de Lima envoyèrent des députés au vice-roi pour le prier de répandre le nouveau médicament. Leurs vœux furent écoutés. On fit venir de Loxa et de Cuenca une grande quantité de quinquina que la vice-reine distribuait elle-même aux habitants, et qui fut depuis lors appelé *poudre de la comtesse*. En 1640, del Cinchon revint en Espagne, et son médecin, Juan del Vego, rapportait une cargaison considérable de l'écorce fébrifuge qu'il vendit fort cher. Les jésuites espagnols en firent bientôt l'objet d'un commerce lucratif, et c'est ainsi qu'elle entra dans la pharmacopée d'Europe. En 1679, un médecin anglais du nom de Talbot fit prendre un remède secret au fils de Louis XIV qui avait des accès rebelles de fièvre intermittente. Le dauphin recouvra très-vite la santé, acheta le secret de Talbot au prix de 48,000 livres, et accorda une pension viagère à ce médecin. En outre, le remède,

qui n'était qu'une teinture vineuse de quinquina, fut publié par les soins du monarque. De même que l'émétique, l'écorce du Pérou donna lieu dans les écoles à de longues disputes, auxquelles, chose singulière, vinrent se mêler des passions politiques et religieuses; mais le quinquina triompha de toutes les oppositions, et, grâce aux efforts de Sydenham, de Morton et de Torti, tous les praticiens s'accordèrent bientôt à en reconnaître les vertus bienfaisantes. La Condamine donna, en 1738, la première description complète de l'arbre qui fournit le quinquina. Son travail servit de base à Linné pour déterminer les caractères du genre, auquel il donna le nom de *cinchona* en souvenir de la comtesse del Cinchon.

L'ipécacuanha fut emporté et employé pour la première fois en France en 1672 par un médecin nommé Legras, qui revenait du Brésil. Celui-ci ne sut point faire apprécier les énergiques propriétés purgatives et vomitives de cette racine. Quelques années plus tard, un autre médecin beaucoup plus entreprenant, Adrien Helvétius, résolut de faire fortune avec cette drogue. Il placarda dans les rues de Paris des affiches annonçant un remède infallible contre la dysenterie. Par une coïncidence heureuse pour lui, plusieurs gentils hommes de la cour et le dauphin lui-même, fils de Louis XIV, étaient alors atteints de cette maladie. Le roi, informé par Colbert du secret d'Helvétius, chargea un de ses médecins d'entrer en arrangements avec le possesseur du spécifique. La drogue fut d'abord essayée dans les salles de l'Hôtel Dieu; une fois que l'efficacité en eût été bien constatée, on compta 1,000 louis d'or à Helvétius sans préjudice des dignités médicales auxquelles on se réservait de l'élever plus tard. L'ipéca se répandit très vite en France et dans le reste de l'Europe; Leibnitz lui-même ne dédaigna point d'en faire un chaleureux éloge. Il est à remarquer d'ailleurs que presque tous les grands méthaphysiciens se sont occupés de médecine. Descartes, Malebranche, Berkeley, non-seulement étaient versés dans cette science, mais encore y consacraient une part de leurs méditations rénovatrices et même de leurs expériences. Sous leur influence, les études de médecine reçurent une activité et une précision nouvelles. On importa dans la biologie les méthodes et les systèmes de la physique et de la chimie, on rechercha la combinaison des forces et la composition des organes de l'économie. La philosophie, en pénétrant la médecine, lui communiqua l'ardeur de chercher et le désir de lumière. Les spéculations du XVIIe siècle, ne l'oublions pas, sont le vrai point de départ de la magnifique élaboration scientifique dont cette époque et la suivante nous offrent le spectacle.

FERNAND PAPILLON.

LES CARTES.

Pour fabriquer les cartes, on fait usage de trois sortes de papier. Au milieu, on place le papier dit *tracé*; ce papier est recouvert d'un côté par le papier *cartier*, tantôt blanc ou de couleur unie (bleue, jaune ou rose); tantôt *taroté*, c'est-à-dire moucheté de dessins variés; et de l'autre, par le papier *pot* sur lequel sont peintes différentes figures.

On appelle *têtes* les cartes où sont figurés des *Rois*, des *Dames* et des *Valets*; et *points*, celles qui ne sont marquées que de simples *Cœurs*, *Carreaux*, *Piques*, *Trèfles*, de un (as) à dix.

L'impression des têtes ne peut se faire en France que dans les bureaux de la régie; mais l'enluminure des figures et celle des points se fait chez les cartiers.

Elle s'opère à l'aide des cartons découpés et avec des couleurs à la gomme. L'enluminure achevée, les cartes sont séchées avec soin et passées au savon, ce qui leur donne du brillant et la faculté de couler facilement les unes sur les autres.

On les redresse ensuite en les soumettant à la presse; on les taille pour les égaliser, et on les assemble.

On en consomme annuellement à l'intérieur pour 1,500,000 fr.

La France en fournit, en outre, à l'étranger, surtout aux colonies espagnoles, américaines, portugaises et anglaises, pour une valeur d'environ 1,000,000 fr.

On se sert, en Angleterre et en Allemagne, de deux sortes de cartes à jouer, les unes semblables aux nôtres, les autres d'un tiers plus larges et plus hautes.

C'est aussi de l'Angleterre que vient l'usage des cartes à deux têtes.

C'est sous Charles VII, dit-on, que les figures des cartes reçurent les différents noms qu'elles portent aujourd'hui.

On prétend que *David*, roi de pique, tourmenté par un fils rebelle, est l'emblème de Charles VII, menacé par son fils Louis XI, et qu'*Arginc*—reine de trèfle,—anagramme de *Regina*, désigne Marie d'Anjou, femme de ce prince; que *Pallas*,—dame de pique,—représente la Pucelle d'Orléans; *Rachel*,—dame de carreau,—Agnès Sorel; enfin *Judith*,—dame de cœur,—la reine Isabeau.

Les quatre valets ou *varlets* sont quatre vaillants capitaines:

Ogier et Lancelot, compagnons de Charlemagne, Hector de Gallard et Lahire, généraux de Charles VII.

Le reste du jeu offre également une sorte d'allégorie guerrière: le cœur est la bravoure, le pique et le carreau, les armes; le trèfle, les vivres, et l'as, l'argent, nerf de la guerre.

Découverte de l'Amérique par les Normands au Xe siècle

Il est aujourd'hui avéré que l'Amérique du Nord a été visitée, longtemps avant Christophe Colomb, par les Normands. Trop à l'étroit dans les ingrates vallées de leurs fiords, ces hardis navigateurs avaient de bonne heure tourné leurs yeux vers la mer, plus nourricière pour eux que la terre. Montés sur leurs navires, auxquels ils avaient su joindre la force à la légèreté, ils eurent bientôt acquis, dans leurs courses lointaines, ce caractère aventureux, cette habitude de la guerre, cet amour et ce mépris du danger, qui, aux IXe et Xe siècles, rendirent les *rois de la mer* et leurs bandes si redoutables au reste de l'Europe.

Alternativement pirates et guerriers, ils visitèrent d'abord: les Orcades, les Féroé, l'Islande (la terre de glace), et descendirent ensuite au Groenland (la terre verte); les noms de Gardar, 863, d'Ingolf, 874, de Guunbiorn, 877, marquent ces différentes étapes. Mais c'est à Eric le Rouge (*Rauda*) que l'on doit, en 893, le premier établissement au Groenland, celui de Gardar, à la pointe sud-ouest de cette vaste presqu'île; ce fut là que le christianisme prit pour la première fois possession du continent américain; on sait en effet que les Islandais y établirent un évêché, qui devait subsister pendant plus de trois cents ans.

Les caps, les golfes que les Normands reconnurent, reçurent les noms des chefs d'expédition; nous les retrouvons dans l'Ericafjord, le Rafnsfjord, le Lysufjord, le Karlsbudir, l'Hériulfssness, et dans bien d'autres désignations géographiques que nous a fait connaître Rafn dans ses *Antiquitates americanæ*.

Plus tard, Blarne, fils d'Hériulf, en se rendant d'Islande au Groenland, voyait son navire porté par la tempête jusqu'en vue des côtes de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Ecosse, et Leif, l'heureux, y abordait vers l'an 1000; l'Amérique était découverte.

En effet, les fils d'Eric le Rouge visitaient successivement: Terre-Neuve, qui, à cause des nombreuses pierres plates qu'ils y rencontrèrent, reçut le nom d'*Helluland*; la Nouvelle-Ecosse, *Markland*, ainsi nommée des bois qui la couvraient; le *Vinland* ou pays du vin; le Massachusetts et la Nouvelle-Angleterre, l'*Irland it Mikla*; la Floride même, l'*Hvitramannaland*. Près du mont Hope, Leif avait même jeté les fondements d'une ville, *Leifsbudir*, la première que les Normands aient possédée sur le sol de ce qui devait être un jour les États-Unis.

Mais le plus célèbre de ces explorateurs antécolumbiens est sans contredit Thornfinn Karlsefn, qui fit au Vinland plusieurs voyages, et eut de sa femme Gudrida un fils nommé Snorre, d'où descendirent les premiers évêques de ce pays.

C'est dans les *sagas* de la littérature islandaise, si riche en traditions poétiques, que se sont conservés les souvenirs de ces temps héroïques; on a même pu se convaincre que les poètes scandinave, n'avançaient dans ces récits rien qui ne fût l'expression de la vérité et qu'au contraire des poètes de la Grèce, ils ne se laissaient pas entraîner par leur imagination dans le domaine de l'exagération.

On éprouve un véritable intérêt, un certain charme dans le récit de ces hauts faits, notamment dans ceux de *Thornfinn Karlsefn*, c'est-à-dire *Thornfinn destiné à être un grand homme*; on pressent les rudes épreuves par lesquelles devaient passer, un siècle plus tard, les descendants de ces hardis explorateurs dans leurs migrations en Normandie, en Angleterre, dans l'Italie méridionale, à Constantinople, en terre sainte, et plus tard jusqu'aux côtes de Guinée.

Mais comment disparaurent les colonies fondées par les Scandinaves sur les côtes de l'Amérique et du Groenland? Le froid, la peste et les dévastations des pirates ou frères vivandiers (*Victualie Brædre*) concoururent à cette œuvre d'extermination vers la fin du xive et le commencement du xve siècle.

CHOSSES ET AUTRES.

On ne se rend peut-être pas suffisamment compte en Europe du sentiment de haine profonde qui unit bonté les Turcs les communautés chrétiennes, très-divisées sur d'autres points. Latente dans le peuple bulgare dont les facultés d'imagination sont peu développées, cette haine s'affirme chez les autres Slaves de l'empire par la meilleure des preuves, par l'insurrection. Les Grecs, de leur côté, manifestent leurs sentiments d'une manière très-ouverte. Chez eux c'est moins de la haine que du dédain. On en trouve en très-grand nombre qui ne connaissent pas la langue turque ou qui la connaissant, affectent de ne pas s'en servir. La mère grecque, dont l'enfant est effrayé par un homme qui passe, le rassure en lui disant: "Ne crains rien, ce n'est qu'un Turc." Lorsque les jeunes Grecs jouent au polet, si l'un d'eux fait preuve de maladresse, ses camarades lui orient: "Ce n'est pas ainsi que tu prendras Constantinople." Il est des pères de famille qui ne font pas baptiser leurs enfants parce qu'ils ont fait le vœu de n'accomplir la cérémonie qu'à Sainte-Sophie.

Deux nouvelles qui font sensation. La première c'est l'arrivée récente d'un canon-monstre offert par M. Krupp à S. M. Abdul-Azis; la seconde c'est la mort et le remplacement du premier eunuque du palais impérial. Tous les courtisans vont visiter le canon Krupp; tous vont présenter leur compliment au nouveau Kislak agha. Les feuilles officielles sont remplies de détails sur ce haut fonctionnaire, et c'est trop curieux et trop caractéristique à la fois pour que je ne vous envoie pas quelques citations textuelles du journal la *Turquie*.

Soulha agha, premier eunuque du palais impérial, est mort dans la nuit de jeudi à vendredi.

Ses funérailles ont eu lieu hier avec une grande pompe, et au milieu d'un concours nombreux d'ulémas, de chieks et d'officiers du palais. Des troupes, les armes renversées, accompagnaient le convoi funèbre, qui s'est rendu à la mosquée de Sainte-Sophie, où les prières funèbres ont été dites.

Les restes mortels du défunt ont été déposés dans l'enceinte du mausolée du sultan Mahmoud Khan.

Djevher agha, l'un des douze anciens eunuques du palais, est nommé à la dignité de premier eunuque de S. M. le sultan, en remplacement de Soulha agha.

Le nouveau dignitaire, qui a les titres de *Devletlu*, *Inayetlu* (très-miséricordieux), est entré en fonctions avant-hier samedi.

A cette occasion, Djevher agha a reçu les félicitations de plusieurs hauts personnages.

Et, dans le numéro suivant, on lisait:

Djevher agha, premier eunuque du palais, est nommé grand-cordon de l'Osmanie.

Que dire de l'état social, moral et politique d'un pays où les premiers honneurs sont réservés à de pareils êtres!

(Recommandé spécialement à MM. Meilhac et Halévy, ce grand-co. don; ainsi que les titres du haut dignitaire: très fortuné, très puissant, etc.)

LE PRISONNIER.

Hirondelle gentille,
Villotteant à la grille
Du cachot noir,
Vole, vole sans crainte
Aux bords de cette enceinte,
J'aime à te voir.

Légère, aérienne,
Dans ta robe d'ébène,
Lorsque le vent
Soulève, sous tes plumes,
Comme un flocon d'écumes,
Ton corset blanc.

D'où viens-tu? Qui t'envoie
Porter si douce joie
Au pauvre condamné?
O haute compagne,
Viens-tu de la montagne
Où ja suis né?

Viens-tu de la patrie
Eloignée et chérie
Du prisonnier?
Fée aux luisantes ailes,
Conte-moi des nouvelles
Du vieux foyer.

Dis-moi s'il est encore
Un endroit où l'aurore,
Fille des airs,
Se mire aux larmes blanches
Qui dorment sur les branches
Des sapins verts!

Oh! dis-moi si la mousse
Est toujours aussi douce;
Et si parfois,
Au milieu du silence
Le son du cor s'élançe,
Du fond d'un bois,

Si quelque ombre de femme
Fensive comme une âme,
Ne s'en vient plus
Prier dans la chapelle
Lorsque la cloche appelle
A l'Angelus.

Dis-moi si l'homme espère
Encor sur cette terre
Quelques beaux jours;
Si la blanche anémone,
Au haut de la colline
Fleurit toujours.

Si celle que j'adore
M'attend et pleure encore
Mais ne dis pas
Le nom chéri de celle
Que j'adore, hirondelle,
Ou parle bas.

Car c'est chose sacrée,
Pieuse et vénérée,
Autant que Dieu,
Que le nom qu'on échange
Sur les lèvres d'un ange,
Avec du feu.

Il pleut, la nuit est sombre,
Le vent souffle dans l'ombre
De la prison.
Hélas! pauvre petite,
As-tu froid? Entre vite
Au noir donjon.

Tu t'envoies!... J'y songe;
C'est que tout est mensonge,
Espoir heurté;
Il n'est dans cette vie,
Qu'un bien digne d'envie,
La liberté.



EMILE JACOT,

IMPORTATEUR

— DE —

MONTRES ET BIJOUX FINS.
ARGENTERIES ET PENDULES,
ETC., ETC., ETC.

No. 37,  No. 37,

RUE de la COURONNE,
ST. ROCH, QUÉBEC.

M. EMILE JACOT prévient ses nombreuses pratiques et le public en général qu'il vient de recevoir d'Europe un assortiment considérable de Montres, en or et en argent, bijouteries de toutes sortes, etc., etc., qu'il vendra à des prix réduits.

AGENT  AGENT

Pour les célèbres lunettes patentées de Black.
— Québec, 27 Mai, 1876.—2m

Simon Bedard

30, Rue de la Fabrique, Haute-ville

IMPORTATEUR DE

MONTRES,
BIJOUX, en Or et en Argent,
ARGENTERIE.

HORLOGES AMÉRICAINES
DE TOUTES SORTES.

Montres, Horloges et Bijouteries réparées
avec soin et promptitude.

Québec, 27 Mai 1876—1m.

POULIOT & ROBITAILLE,

MARCHANDS DE NOUVEAUTES.

NO. 103, RUE ST. JOSEPH,

NO. 72, RUE DU PONT,

St. Roch, Québec.

Québec, 27 Mai, 1876.—4f

Magasin de Fruits de St. Roch

No. 94, RUE DU PONT.

Le soussigné à l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il a transporté son établissement au No. 94, rue du Pont, où on trouvera toujours les fruits les plus nouveaux et tout ce qui concerne cette branche de commerce.

Ayant agrandi considérablement son établissement et ayant ajouté une salle pour Lunch de midi à deux heures, il espère mériter l'encouragement du public pour les efforts qu'il a fait jusqu'à ce jour pour fonder une maison de première classe dans ce genre à St. Roch.

F. X. SAUVIAT,
Marchands de Fruits.

Québec, 27 Mai 1876.

BLUMHART & Cie
Papetiers

Agents pour la vente des produits
du Canada Paper Co.

PAPIER A IMPRIMER,

PAPIER A ENVELOPPER,
SACS DE PAPIER.

Agents pour la célèbre manufac-
ture de Crane & Co,

PAPIERS A BILLETS DE BANQUE,

PAPETERIE DE BUREAU.

EN GROS ET EN DETAIL.

BLUMHART & CIE,

87, Rue St. Pierre.

Québec, 27 Mai 1876.

Au Bloc Brunet

COIN DES

Rue St. Joseph et de la Chapelle,

ST. ROCH.

L. N. HENault

Marchand de Nouveautés

A l'honneur d'informer ses pratiques et le public que son importation du printemps est maintenant reçue et que tous les départements de ses magasins sont au grand complet.

SPÉCIALITÉS DE CHAPEAUX,

FLEURS,

ETOFFES A ROBES

ET A COSTUMES,

ETC., ETC.

DRAPS, TWEEDS, ETC.

Une visite est respectueusement
sollicitée.

L. N. HENault.

Québec, 27 Mai 1876.

JACQUES AUGER

SYNDIC OFFICIEL,

RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE.

QUÉBEC.

(BATISSE STADACONA.)

Québec, 27 Mai, 1876.—4f

LE REVEIL
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAIT LE SAMEDI.

Bureaux, 30, Rue St. Louis,
QUÉBEC.

ABONNEMENTS.

Les abonnements partent du 1er et du 15 de
chaque mois. Il n'y a pas de frais de poste.

Pour l'année.....\$3.00

Pour quatre mois..... 1.00

ANNONCES.

(PAS PLUS DE SIX LIGNES.)

Pour 1 mois.....\$0.75

Pour 3 mois..... 2.00

Pour 6 mois..... 3.00

Pour l'année..... 4.00

Chaque ligne additionnelle..... 0.10

Québec, 27 Mai 1876.

F. O. Vallerand

IMPORTATEUR,

Cote Lamontagne, et 14 rue Notre-Dame
BASSE-VILLE.

LAMPES, FANAU, VERRERIES



Huile de Charbon,
Pétrole,
Kerosene,
Benzine,
Huile à Machine,
Huile Noire.

AUSSI :

Globes,
Cheminiées,
Abats-Jour,
Mèches,

ET AUSSI

Toutes les articles nou-
velles et améliorées.

Québec, 27 Mai 1876.

I. P. DERY

LIBRAIRE,

IMPORTATEUR DE

LIVRES DE PIÉTÉ,

ARTICLES DE BUREAUX,

LIVRES BLANCS,

PAPETERIES.

VINS ANALYSÉS,

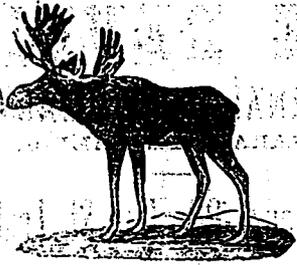
CIRE, CIERGES,

CLOCHES, ETC.

40, RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE,

Québec.

Québec, 27 Mai 1876—1m.



J. B. LALIBERTE,

CHAPELIER ET MANCHONNIER,

No. 54, Rue St. Joseph, St. Roch,
QUEBEC.

A constamment en mains, toutes sortes de
Chapeaux et Fourrures,
de toutes descriptions, confectionnées pour
Dames et Messieurs, dans les meilleurs goûts.
Salle d'échantillons de Fourrures ouvertes
tout le long de l'année.
Québec, 27 Mai, 1876.—4f

E. Tremblay & Cie.,

MARCHANDS-EPICIERIS,

89, Coin des rues de l'Eglise et
Desfosses, Saint-Roch,
QUEBEC.

Constamment en mains, effets d'Epicerie
des mieux choisies, à vendre à bon marché.
S'occupant spécialement entre autre chose
du commerce de biscuits et sucreries de toutes
sortes, de première qualité, de la célèbre mai-
son Hoosack, Woods & Cie., dont nous som-
mes agent.
Le public trouvera toujours un des assorti-
ments les plus complet.

En Gros et en Detail,

A des prix extrêmement réduits.

Les marchandises sont transportées gratui-
tement à domicile ou sur les quais, dans toutes
les parties de la ville, à n'importe quelle heure
de la journée.

Québec, 27 Mai 1876.

TÉLESPHORE DROLET,
HORLOGER -ET- BIJOUTIER

125, RUE DU PONT, ST. ROCH, QUÉBEC,

Porte voisine de M. Ovide Grenier, épicier.

Il se charge de réparer les Horloges, Montres
Bijoux, etc., etc., avec le plus grand soin et la
plus grande promptitude et à des prix très-ré-
duits.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Québec, 27 Mai, 1876.—1m.

PELLETIER & LEMOINE,

AVOCATS,

RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE, QUÉBEC

Au dessus des bureaux de l'Assurance
Stadacona.

HEURES DE BUREAU: De 10 heures A. M., à 4 h. P. M.

Québec, 27 Mai, 1876.—1m.

PROGRES.

NOUVEAU MAGASIN

DE

CHAUSSURES.

EN GROS ET EN DETAIL.

Au No. 260, RUE ST. JOSEPH, vis-à-vis de
chez Frs. Lafamme, boulanger, et au
No. 60, RUE DU PONT, ST. ROCH.

M. GEORGE BINET

Désire informer ses amis et le public en gé-
néral qu'il a en mains un assortiment considé-
rable de CHAUSSURES FINES ET DE
TRAVAIL, de la plus grande élégance et de
la première qualité, qu'il vendra à très-bon
marché.

Il est aussi prêt à recevoir des commandes
pour des ouvrages de toutes descriptions dont
il garantira la solidité, vu qu'il emploie, pour
la confection de ses chaussures, les meilleurs
matériaux et les meilleurs ouvriers; le tout
sous la surveillance de M. C. BINET, père,
autrefois de la société CAMPBELL & BINET, du
faubourg St. Jean.

Les chaussures suivantes seront toujours en
mains, telles que :

BOTTINES DE PRUNELLE, pour Dames,
Filles et Enfants;

BOTTES, SOULIERS et BODGRESS de
travail, pour Hommes et Garçons;

CHAUSSURES FINES pour tous les goûts.

Une visite est respectueusement sollicitée.

GEO. BINET.

N. B.—Les marchands de la campagne sont
spécialement invités de venir examiner nos
chaussures et voir nos prix avant d'acheter
ailleurs.

Québec, 27 Mai 1876.—1m.

A L'ENSEIGNE DU CASTOR.

ADJUTOR DELISLE

IMPORTATEUR DE

MARCHANDISES SECHES

No. 151, Rue St. Joseph, St. Roch

QUEBEC.

Québec, 27 Mai 1876.—1m

AU CHAPEAU D'OR.

A. A. DECHENE,

MANCHONNIER ET CHAPELIER,

No. 197, rue St. Joseph,

ST. ROCH, QUÉBEC.

Le soussigné prend la liberté d'informer ses
nombreux amis et le public en général qu'il a
maintenant ouvert son établissement de Cha-
pelier et Manchonnier au No. 197, rue St. Jo-
seph, St. Roch, et qu'il est prêt à y détailler le
plus bel assortiment concernant cette ligne.

A. ALPHONSE DÉCHÈNE.

Québec, 27 Mai, 1876.—1m.

DUQUET & CIE.,

Horlogers et Bijoutiers,

NO. 1



NO. 1

RUE DE LA FABRIQUE, HAUTE-VILLE,
QUEBEC.

Ont constamment en mains un des meilleurs
assortiments de montres en or et en argent, bi-
jouteries et orfèvreries de toutes sortes.

Québec, 27 Ma, 1876.—1m.

JEAN BLOUIN,

TAILLEUR,

No. 5, ESCALIER CHAMPLAIN, No. 5,
BASSE-VILLE, QUEBEC.

Ayant été plusieurs années dans une des
premières maisons de Montréal et des Etats-
Unis comme premier tailleur et ayant toujours
servi ses pratiques avec satisfaction espère
par là mériter l'encouragement du public.

PRIX MODÉRÉS.

Québec, 27 Mai 1876.—1m.

A. LAPOINTE,

CHAPELIER ET MANCHONNIER

Coin des rues Desfossés et du Pont,

ST. ROCH.

On trouvera toujours à cet établissement
un assortiment des plus complets en Chapeaux
de Satin, de Feutre, de Paille et de tout autre
genre. Chapeaux de toutes sortes réparés avec
soin et promptitude.

La seule manufacture de chapeaux à Québec.

PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

Québec, 27 Mai 1876.—1m.

MAISON CANADIENNE

DE

L. M. Picard & Cie.,

Photographe,

Et manufacturier de Cadres Dorés, Noyer
Noir et Rustique, tiens toujours un assorti-
ment de Miroirs, Chromos, Gravures, etc.,

Le tout à des prix qui défie toute compé-
tition.

Le soussigné désire informer ses amis et le
public qu'il vient de faire une grande réduction
pour les portraits sur zinc et sur carte.

Vous pouvez juger de cette grande réduction
par les prix suivants:

Portrait sur Zinc—Pour une douzaine 75
cents, pour quatre 25 cts.

Portraits sur cartes—Pour une douzaine
1 piastre.

Une visite est sollicitée.

L. M. PICARD,

31, rue Desfossés, St. Roch,
Québec.

Québec, 27 Mai 1876.—1m.